

# TABLE DES MATIÈRES

## "L'Africain" n° 242, décembre 2009-janvier 2010

Page

1	Éditorial : "L'Africain" nouveau est arrivé !	E. VAN SEVENANT
<b>ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT</b>		
2	Espérance Revivre au Congo a dix ans	A. BUDAGWA
3	PHOTOS	
8	Fondation Père Everard	
9	Ressources en eaux et accès à l'eau potable au Sénégal	M. NDIAYE
<b>CULTURE ET SOCIÉTÉ</b>		
11	L'aujourd'hui du Deuxième Synode Africain	P. POUCOUTA
13	Prix UNESCO-MADANJEET Singh 2009 pour F. HOUTART	
14	Cœur partagé : heurs et malheurs des migrants	A. TSHIBILONDI N.
20	"Diabète africain" et risques cardio-vasculaires	Dr R. ROTTIERS
21	Les pathologies cardio-vasculaires de la diversité culturelle	Dr P. MBUYAMBA
24	Quels défis pour l'Église aujourd'hui ?	Dr TONNANG T. E.A.
<b>PERSPECTIVES ET POLITIQUE</b>		
27	Image du Noir dans l'aventure <i>Tintin au Congo</i> . Quelle pédagogie ? CERDA	
28	Avant 2011, gagner "deux petits combats" en RD Congo	J.-P. MBELU
30	Le Burundi a besoin d'élections libres et transparentes	K. BERWOUTS
<b>À TRAVERS LIVRES ET REVUES</b>		
31	1) P. NGANDU NKASHAMA (sous la direction de), Itinéraires et trajectoires. Mélanges offerts à Cl. FAÏK-NZUJI	E. VAN SEVENANT
32	2) P. POUCOUTA, Vivre à contre-courant – La lettre de Jacques.	P. POUCOUTA
33	Soubassement historique dans <i>Le Destin d'ESISI</i>	M. NDJOND'A NGELE
35	Réponse à M. NDJOND'A NGELE	S. BALONGA BE B.
37	Nouvelles familiales	
37	Hommage à Ernest GLINNE (1931-2009)	A. KISONGA M.
39	PHOTOS	
	Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
	Page 3 de la couverture : mots croisés n° 263	Vincenzo SORETTI

---

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84  
E-mail : [caceac@swing.be](mailto:caceac@swing.be)

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérie Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : [Tunda.nonga@t-online.de](mailto:Tunda.nonga@t-online.de)

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

---

ABONNEMENTS : 48<sup>ème</sup> année : Année académique 2009-2010.

<i>abonnement ordinaire</i> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

*abonnement de soutien* : 25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

---

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

## **Éditorial : suite à notre enquête, "L'Africain" nouveau est arrivé !**

**N**ous possédons maintenant les résultats de l'enquête que nous avons lancée il y a quelques mois auprès de nos lecteurs. Cette enquête devait nous éclairer sur la perception de notre revue par notre lectorat et devait nous apporter des pistes d'amélioration : ces deux objectifs ont été atteints en grande partie et nous remercions vivement tous ceux et celles qui se sont donné la peine de consacrer un peu de temps à nous fournir ces divers renseignements.

Nous avons reçu 5% de réponses aux questionnaires envoyés, ce qui constitue un retour normal pour une enquête de ce type. La totalité des réponses émanait de personnes ayant fait des études supérieures ; une majorité est âgée de plus de 40 ans et sont des lecteurs (35%) et des lectrices (65%) réguliers qui lisent la revue depuis plus de 5 ans.

Les réponses sont diverses sur ce que la revue apporte personnellement à chacun : meilleure connaissance de la culture africaine, de la communauté estudiantine, de la diaspora et des grands noms du continent africain.

Ils apprécient que l'Afrique soit présentée sous différents aspects par les Africains eux-mêmes et qu'ils puissent améliorer leurs connaissances dans différents domaines : actualité, histoire africaine, nouvelles des familles, points de vue spéciaux sur les enjeux des pays en développement, etc.

La plupart de nos lecteurs parcourent l'ensemble des articles en commençant généralement par la table des matières (c'est bien normal) puis viennent l'éditorial, les articles de moins de trois pages, les photos, les biographies, les textes importants pour l'Afrique, les témoignages d'anciens rentrés au pays. En queue de peloton, les mots croisés, les contes et les poésies qui n'emballent vraiment pas grand monde.

Au niveau de nouvelles rubriques qui nous sont suggérées, citons les activités des étudiants africains en dehors des études, l'artisanat en Afrique et la valorisation des produits (thé, café, bambou, ...), les informations sur les universités africaines, un courrier des lecteurs, etc.

Nos lecteurs sont globalement satisfaits de la présentation de la revue mais suggèrent de changer la couleur de la première page, d'y faire figurer les titres importants, de rendre la revue plus attractive par l'emploi de couleurs, par une modernisation du design général mais se prononcent pour le maintien du format actuel.

Enfin, la quasi-totalité des réponses suggèrent une publication à la fois sur papier et sur internet ; ils seraient d'accord de rédiger des articles pour la revue et la plupart des lecteurs gardent chez eux les numéros anciens.

Le prix de vente au numéro paraît trop élevé (5€) pour des étudiants et la revue serait trop centrée sur l'Afrique "belge" au détriment du reste du continent. Et pour le recrutement de nouveaux lecteurs et abonnés, une campagne de sensibilisation et des distributions de numéros gratuits excédentaires lors de divers événements pourraient avoir un effet certain.

Voilà en gros ce que nos lecteurs nous suggèrent et nous avons donc décidé comme c'était prévu, de passer aux actes et de revoir la présentation de "L'Africain".

Bien entendu, il ne s'agira pas de brader la tenue intellectuelle de notre publication, ni d'essayer de courir après d'autres ouvrages se rapportant à l'Afrique mais qui disposent de moyens matériels que nous ne pouvons même pas envisager, non, notre revue restera axée

sur les publications spontanées d'étudiants ou de post-étudiants, qui sont désireux de s'exprimer sur les problèmes qu'ils vivent ou qu'ils aperçoivent autour d'eux et qui trouveraient difficilement ailleurs une tribune pour les accueillir.

Ce dont il s'agira par contre, ce sera de renouveler la forme de la revue, de la rendre plus agréable à l'œil, sans nous exposer à des frais que nous ne pourrions pas assumer. L'exemplaire que vous tenez en main est une première étape dans cet effort de renouvellement et nous comptons à l'avenir poursuivre cette adaptation en tenant note évidemment des remarques qui nous seront faites car nous n'avons pas la prétention d'avoir tout résolu du premier coup et nous serons donc très attentifs aux avis constructifs que nous recevrons de vous, les lecteurs de "L'Africain".

N'hésitez pas donc à vous manifester encore et si nous ne pouvons pas garantir que nous pourrions suivre tous les avis qui nous seront donnés, soyez sûrs, chers lecteurs, que nous les examinerons attentivement et que dans la mesure du possible, nous leur donnerons la suite qu'ils méritent. Nous vous en remercions d'avance.

E. VAN SEVENANT, éditeur responsable

## **ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT**

### **Espérance Revivre au Congo a dix ans**

*NDLR : dans le numéro 198 de mars 2001, pages 28-29, "L'Africain" a annoncé la création de l'asbl Espérance Revivre au Congo en 1999. À l'occasion de son dixième anniversaire, le président de cette association, A. BUDAGWA, a bien voulu répondre à quelques questions que la revue lui a envoyées.*

**E**spérance Revivre au Congo (ERC) est une ASBL de droit belge, pluraliste et non confessionnelle, fondée en 1999 en vue de soutenir les efforts des populations congolaises victimes de conflits et autres désastres naturels et désireuses de se prendre en charge de façon durable. L'ERC est issue d'un élan de solidarité désireux d'aller au-delà d'une action humanitaire ponctuelle. Elle intervient dans le cadre d'une coopération au développement à petite échelle certes mais à effet durable. La dimension "ressources humaines" est déterminante dans ses choix. Au cours des années, grâce au dynamisme et au sérieux de ses partenaires locaux, les demandes se sont diversifiées et étendues territorialement. Parallèlement, les soutiens privés et institutionnels se sont développés en Belgique.

L'action dans son ensemble est sous-tendue par une réflexion sur le

contexte international et national : à l'échelle du monde, le nouvel ordre en cours depuis les années 1990 avec les déséquilibres et les inégalités qu'il entraîne ainsi que les résistances altermondialistes ; en RD Congo, la déstructuration sociale et la pauvreté, mais aussi les efforts de reconstruction.

Les efforts consentis par certains acteurs politiques, la société civile et la communauté internationale pour sortir la RD Congo de la crise ont mis en mouvement un processus dont on attend qu'il aboutisse à la restauration d'un Etat capable de bonne gouvernance en vue de la reconstitution du tissu socio-économique.

Dans ce contexte, l'ERC conçoit son action comme un soutien aux efforts de redressement des populations aux prises avec la dégradation multiforme de leur cadre de vie.



Comme telle, cette contribution est très modeste mais elle permet de consolider des espaces de liberté et de droit en appuyant des efforts de développement susceptibles de mener à un mieux être collectif et au recouvrement progressif de la dignité humaine, certes pour des communautés limitées, mais de proche en proche à une échelle plus large.

*Il y a dix ans, vous avez décidé de créer Espérance Revivre au Congo. Pourquoi ? Quelles sont les circonstances particulières qui vous ont poussés à agir ?*

En janvier 1999, nous avons appris dans la presse belge et étrangère qu'un odieux massacre venait d'être commis dans les villages de Makobola I et II au sud de la ville d'Uvira du 29 décembre 1998 au 2 janvier 1999 dans l'Est de la RD Congo dont je suis originaire. Ce massacre qui avait fait plus de 1.000 morts et de nombreuses personnes déplacées n'était pas un acte isolé mais un acte délibéré et planifié qui venait s'ajouter à d'autres massacres commis dans le Sud-Kivu et dénoncés par les activistes des Droits de l'Homme, comme à Kasika, Mwenga, Bwegera, Kalambi, Bunyakiri, etc. Dans la série de massacres, celui de Makobola fut cependant le premier massacre de civils congolais évoqué publiquement par le Secrétaire Général des Nations-Unies. Comme pour les massacres précédents, la communauté internationale, plus préoccupée par la situation au Kosovo, s'était montrée très complaisante par rapport aux présumés auteurs et indifférente par rapport aux rescapés du massacre dont quelques-uns étaient parvenus à Uvira et d'autres avaient fui dans les montagnes où ils vivaient sans aucune assistance.

Plutôt que d'exprimer notre révolte devant une telle complaisance et une telle indifférence, mon épouse Caroline et nos trois enfants : Zaïna-Lydie (11ans en 1999), Antoine-Bernard (9 ans) et Marie-Sophie (5 ans), avons estimé, lors d'une réunion de famille en avril 1999, qu'un geste de solidarité en faveur des rescapés

de ce massacre était une des possibilités pour partager le deuil avec les familles éprouvées et traumatisées. Nous nourrissions la conviction que, malgré leur apparente indifférence, de nombreux Belges parmi nos proches et connaissances pouvaient encore témoigner d'un capital de sympathie en faveur des populations congolaises par delà les sympathies ou antipathies qu'ils peuvent légitimement ou non éprouver à l'endroit des politiciens et militaires congolais et de leurs parrains visibles ou invisibles. Nous pensions également que cette indifférence apparente était renforcée par le manque d'information sur la situation réelle de détresse des populations congolaises ou par le caractère partisan des informations qui circulent au sujet du Congo.

En outre l'image de marque véhiculée par les politiciens congolais avait fini par détourner le regard attentionné que certains portaient jadis sur le Congo. Nous avons estimé qu'un geste de solidarité de notre part, associant d'autres personnes conscientisées sur les horreurs de la guerre, apporterait un soutien moral aux rescapés du massacre de Makobola et réduirait peu à peu leur profond sentiment d'abandon et de solitude. C'est ainsi qu'est née l'idée de création d'une asbl dénommée d'abord "Espérance Revivre à Makobola" que nos partenaires congolais nous ont conseillé d'appeler "Espérance Revivre au Congo" pour garder la possibilité d'agir en faveur des victimes de la guerre dans les autres contrées du Congo. Dès que l'idée de création d'une asbl fut partagée par deux amis, Bernard NKEJABEGA et Jean-Marie NZOMUKUNDA, nous nous sommes attelés à évoluer du statut informel vers la reconnaissance légale et à promouvoir sur place au Congo la création d'une asbl de droit congolais qui nous servirait de partenaire local.

Au départ, face au massacre de Makobola au Sud Kivu, il s'agissait donc dans l'urgence de tendre la main, de reconforter les victimes là-bas et briser l'indifférence ici. Cet engagement moral,

éclairé par une réflexion citoyenne, a débouché sur une action durable et soucieuse de rigueur professionnelle. Le désir de solidarité a bien vite dépassé la famille pour créer, de proche en proche, un réseau de volontaires de plus en plus riche, puis nouer des partenariats avec diverses ONGs et associations, aussi bien belges que congolaises. Le champ de la solidarité s'est étendu : du lieu initial aux régions touchées par la guerre, de celles-ci à d'autres régions du Congo où les habitants cherchaient à reprendre une vie normale dans leur milieu dévasté.

Le caractère humanitaire du début, sans disparaître tout-à-fait, a de plus en plus fait place au soutien à des initiatives locales, avec leur dynamique propre, les connexions qui s'établissent entre elles, les complémentarités cultivées en vue d'un "développement intégré par le bas" avec comme leitmotiv : "Des gens luttent pour s'en sortir. Ils font des choses, courageusement et lucidement, mais avec des moyens dérisoires et confrontés à un tas d'obstacles, souvent dans un abandon total. Soutenons-les matériellement, encourageons-les, au besoin accompagnons leurs efforts par un appui 'technique', à la mesure des compétences que nous pouvons mobiliser, mais ce dans le respect de leur dignité."

*Dix ans, c'est peu, diront certains ; mais pour d'autres, c'est beaucoup. Qu'avez-vous réalisé durant toutes ces années ?*

Avec la collaboration des partenaires tant en Belgique qu'au Congo, et ce dans un contexte de guerre et d'incertitude sur le lendemain, nous avons pu contribuer aux projets ou réalisations ci après :

- Reconstruction et équipement de deux écoles
- Soutien à plusieurs groupements de veuves ou de femmes
- Création d'un centre de santé
- Achat de deux moulins pour un groupement de femmes bagagistes

- Octroi de micro-crédits et aides aux déplacés de guerre
- Construction de trois pirogues pour traverser un étang
- Soutien à une école technique pour la prime des encadreurs, les frais scolaires et l'autofinancement
- Soutien à une école pour sourds-muets en matériel didactique
- Construction d'une maternité dans un quartier populaire
- Réhabilitation de canalisation pour l'irrigation de rizières
- Fourniture d'une décortiqueuse de riz
- Lancement d'une briqueterie
- Relance d'une expérience de culture attelée (traction bovine)
- Soutien à la rééducation de jeunes filles en difficulté
- Construction d'une passerelle pour traverser une rivière et désenclaver plusieurs villages
- Fourniture d'une pompe pour l'alimentation d'un village en eau de source potable
- Plusieurs tonnes d'envois humanitaires et de matériel didactique.

*Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?*

Les difficultés rencontrées sont variées et d'amplitudes différentes. Elles restent toutefois gérables et ne devraient pas constituer une raison de découragement. Elles incitent à rechercher l'équilibre pour mener à bien les engagements qui peuvent être compétitifs sinon sources de conflit. Les principales difficultés qui me viennent à l'esprit sont les suivantes :

- Concilier harmonieusement la vie professionnelle et familiale, et l'engagement dans l'asbl. Cette dernière exige de lui consacrer du temps, des moyens financiers personnels et une grande énergie

- Le manque de compétence dans les matières comme la conception ou la gestion de projets. Le démarrage se fait par élan du cœur alors que bien vite on s'aperçoit qu'un certain professionnalisme s'impose pour la tenue de la comptabilité, l'établissement des critères de choix des partenaires, des critères d'octroi de subsides, le suivi des projets qu'on soutient, etc. Du coup, s'associer des gens compétents et disponibles bénévoles et volontaires pour palier à son incompétence est une nécessité vitale
- La disponibilité des moyens financiers limités réduit les possibilités de se rendre sur place pour mieux comprendre les partenaires et se faire bien comprendre d'eux. L'amateurisme reste entier mais n'empêche pas de réaliser des choses utiles si on évite de se lancer dans des projets gigantesques
- Le fait de s'appuyer sur des partenaires locaux dont on exige le bénévolat mais qui doivent gérer les projets et en même temps veiller à leur propre survie. Bénévolat et volontariat ont des limites pour les partenaires et pour nous-mêmes
- Faire comprendre aux partenaires la différence entre une petite asbl et une ONG qui bénéficie d'appui plus important avec les exigences ou contraintes correspondantes
- La complexité et les exigences légales pour une asbl, surtout si on souhaite bénéficier de l'agrément pour l'exonération fiscale indispensable pour la survie à long terme. Il faut constamment prouver qu'on est fiable et bien s'informer pour mieux adapter l'organisation
- Le passage au stade ONG, qui aurait pu ouvrir les portes de financement plus important, est quasi impossible si on n'opte pas pour une organisation plus professionnelle capable de travailler sur base de programme et non de projet ...

Il y a d'autres difficultés mais je me répète, c'est gérable.

*Collaborez-vous avec d'autres associations d'ici et de là-bas ?*

Nous avons établi quelques partenariats ici et là-bas. Du reste, sans les partenaires du Sud, nous n'aurions réussi aucun projet, même pas la distribution des envois humanitaires. Mais afin d'offrir aux membres, partenaires et donateurs, une garantie réciproque de confiance et de fiabilité, ce partenariat est envisagé avec une extrême prudence et implique une communication régulière dans les deux sens. Notre mode de travail fait que nous ne concevions pas de projets mais nous laissons ce soin à nos partenaires présents sur le terrain et au courant des réalités, des besoins et des capacités locales. Notre apport se limite à mobiliser les moyens pour la réalisation des projets de ces mêmes partenaires et à les encourager à être très efficaces pour que leurs actions, si modestes soient-elles, puissent contribuer de manière perceptible au mieux être et donnent une certaine espérance. C'était un choix que nous ne regrettons pas aujourd'hui même si nous ressentons que dans certains cas nous aurions dû nous montrer plus directs.

Actuellement nos partenaires locaux principaux sont :

- *Matumaini Kuishi* Congo basée à Uvira.
- L'association pour la ré-éducation et la promotion des jeunes filles en difficultés basée à Isiro. L'association des habitants de Luwala ( Bandundu)
- Association congolaise pour le développement, l'alphabétisation et la couture pour femmes ( ACODAF) à Kalemie
- La Providence ( Lubumbashi)

*Collaborez-vous avec d'autres associations d'ici ?*

Oui et de même ici en Belgique, nous avons tissé des liens avec des personnes, des familles, des associations,

des institutions publiques dont certaines nous ont littéralement portés, conseillés et encouragés de diverses manières. Sans cela, nous nous serions limités à une action ponctuelle sans lendemain qui nous aurait certainement soulagé la conscience.

Nous avons bénéficié de la collaboration et du soutien de : La Clinique St Pierre, Association des parents d'élèves de l'école communale des Coquerées, Commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve, (La) Compagnie du Cœur, Députation permanente du Brabant Wallon, Fondation Père Didier T'Sterstevens, Iles de Paix, MEMISA-Belgique, (Les) Œuvres de St Vincent de Paul, Truc à Troc, Vie d'enfant/Kinderleven, Le James, GSK, TOTAL, Entraide de Blocry, Paroisse de Solwaster.

*Forts de votre expérience, avez-vous des conseils à donner à ceux qui créent des associations aujourd'hui pour qu'elles soient viables ?*

Nous sommes disposés à partager notre expérience avec ceux qui créent des associations de modeste dimension comme la nôtre. Parler de conseils serait prétentieux d'autant plus que nous continuons à apprendre et à nous remettre en question. Mais pour partager quelques repères, voici ce que je peux dire en référence aussi aux difficultés que nous avons déjà énumérées :

- En toute chose, aimer et servir
- Se convaincre de la justesse et de l'impact de son action et convaincre son entourage pour qu'il adhère à l'action
- Se soumettre aux exigences de rigueur et aux contraintes de gestion pour garder le statut d'asbl et pouvoir bénéficier de l'agrément pour les exonérations fiscales qui incitent les donateurs.
- Rendre compte aux donateurs en publiant un rapport d'activités et financier

- Se fixer une ligne de conduite et s'y tenir
- S'allier à des partenaires locaux fiables
- S'assurer un minimum d'autofinancement autre que d'éventuels subsides
- S'ouvrir aux autochtones Belges qui souhaitent exprimer leur solidarité.

*Comment appréciez-vous le monde associatif d'origine africaine ? Voyez-vous des modèles que nous pouvons présenter aux jeunes générations ?*

Ce monde associatif existe et est une réponse aux sollicitations des partenaires du Sud qui, face aux carences étatiques, ont pris soin d'encadrer les populations dans plusieurs secteurs allant des soins de santé, de l'instruction, etc. Il est aussi une réponse au souci de solidarité qui anime certains ressortissants du Sud vivant au Nord. Il se déploie dans un contexte qui n'est pas facile, surtout si on tient à une certaine indépendance. Il est surtout utile tant les sollicitations sont immenses. La diversité des secteurs et le cloisonnement objectif qui caractérisent nos petites asbl ne permettent pas de parler vraiment de modèles. Mais pour qui souhaite s'engager et offrir une partie de son temps ou de son talent, il y a des associations intéressées. Ce monde associatif est souvent l'objet de critiques mais du peu que j'en sais, il y a vraiment des gens engagés et motivés pour porter la solidarité sous diverses formes à des communautés qui en éprouvent les besoins. Des tentatives de création de plateforme regroupant des associations de migrants se mettent en place non sans difficulté. Une chose paraît certaine : un apport appréciable de ces associations dans le développement du Sud n'est pas une utopie.

*Quels sont vos projets pour l'avenir ?*

Pour l'avenir nous menons en interne plusieurs réflexions pour :



- Renforcer la capacité d'organisation, de gestion et d'autofinancement des partenaires du Sud pour qu'ils soient en mesure de mobiliser les ressources locales pour financer les projets et mieux encadrer les populations là où les besoins se font le plus sentir
- Créer progressivement les équivalents de mini entreprises, sources d'emploi et donc de revenu et centres de rayonnement des savoirs, de la créativité et des compétences locales.

Dans ce contexte, nous avons contribué au lancement d'une briqueterie pour produire des blocs en terre comprimée et stabilisée plus respectueuse de l'environnement et qui est une alternative en tout point plus intéressante que la traditionnelle brique cuite.

Au fil du temps, nous ressentons aussi le besoin de nous recentrer sur une zone géographique, notamment dans la zone d'Uvira au Sud-Kivu.

Assoumani BUDAGWA  
Président de Espérance Revivre au Congo



## **FONDATION Père EVERARD**

**Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.**

**Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : 000-1178819-75, avec la mention "Fondation Père EVERARD".**

**Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".**

**A l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.**

**Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.**



## ***VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO***

**À Bruxelles,** *L'Africain* est en vente à  
Librairie U.O.P.C  
Avenue Gustave Demey 14-16  
1160 BRUXELLES

## **Ressources en eaux et accès à l'eau potable au Sénégal**

**L**e Sénégal dispose d'énormes ressources et potentialités en eau : 31 milliards de m<sup>3</sup> d'eau souterraine et de surface dont 36% à partir des fleuves transfrontaliers du Sénégal et de la Gambie. On peut bien s'étonner que, malgré l'abondance de la ressource, la population du Sénégal, 12 millions d'habitants, rencontre des difficultés à accéder de façon continue à l'eau potable de qualité et en quantité suffisante. Le taux de couverture des besoins en eau potable se situe autour de 50% en milieu urbain avec un déficit beaucoup plus accentué dans le milieu rural. Les difficultés ne se posent pas au Sénégal en termes de quantité, mais plutôt en termes de disponibilité et d'accès à l'eau potable. Les études réalisées dans le domaine de l'approvisionnement des populations sénégalaises en eau potable soulignent que le potentiel hydraulique dont dispose le pays pourrait largement couvrir les besoins de l'intégralité de la population.

Le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie et la Guinée Conakry qui partagent des cours d'eau sont en mesure d'alimenter une grande partie de la sous-région en eau. Ces pays n'ont pas développé de politiques hardies de gestion des eaux des fleuves transfrontaliers. Il convient de souligner que, malgré les discours sur l'intégration africaine et la création d'institutions d'intégration sous-régionale et régionale, les États de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, y compris le Sénégal, tardent à traduire leur volonté politique en actes concrets dans une perspective de mise en commun des ressources en eau. Pour l'alimentation en eau potable des centres urbains et du monde rural ainsi que pour l'abreuvement du bétail, 84% des débits proviennent des eaux souterraines (dont le Sénégal reste largement dépendant).

En la matière, le manque d'harmonisation des politiques publiques des États de la sous-région de l'Afrique de

l'Ouest limite les capacités de négociation des États avec les institutions de coopération internationale et de financement.

### **Dimension politique liée à l'accès à l'eau potable**

Revenons au Sénégal ! De 1980 à 2000, sous l'ancien régime socialiste, le Sénégal a consenti des efforts méritoires pour corriger les disparités dans la distribution des équipements hydrauliques entre les villes et le milieu rural, afin d'améliorer la disponibilité et l'accès des populations rurales à l'eau potable. L'engagement volontariste des autorités politiques de l'époque a contribué à améliorer de façon significative la couverture en infrastructures hydrauliques dans les zones rurales. Devant cette percée, l'opposition caricaturait le Président "M. Forage" et son épouse "Mme Moulin". C'est dire que l'accès des populations à l'eau potable est une question éminemment politique. Exercer un contrôle sur l'eau, c'est aussi développer un pouvoir sur les personnes et les communautés. Les enjeux liés à l'eau potable sont multiples et relèvent de différents ordres : financiers, économiques, sociaux et politiques.

### **Le coût social de l'accès à l'eau potable**

Au Sénégal, l'approvisionnement des familles du milieu rural en eau potable est essentiellement assuré par les femmes et les jeunes filles qui doivent parcourir de longues distances à la recherche de cette ressource rare. En milieu rural, ce sont les infrastructures hydrauliques collectives qui prédominent. Les femmes sont par ailleurs interpellées par d'autres corvées domestiques quotidiennes pénibles et épuisantes : transformation manuelle des céréales locales, ramassage du bois de chauffe, éducation des enfants... L'accès à l'eau potable constitue dans les quartiers périurbains et dans les établissements humains, semi-ruraux ou ruraux une

difficulté majeure aggravée par l'insuffisance de services essentiels de base. Cette situation résulte de la poussée démographique non maîtrisée et de la déficience d'une prise en charge correcte de ces services par les collectivités locales. Les difficultés d'accès à l'eau potable affectent davantage les femmes souvent confinées à la vie domestique privée.

### **Participation communautaire à la gestion des infrastructures hydrauliques et de la distribution de l'eau potable**

Dans les années 80-90, la gestion des forages en milieu rural était essentiellement assurée par l'Etat : politique de tarification de l'eau, maintenance des équipements ... Cette option a montré ses limites : gestion financière inadéquate, récurrence des pannes des forages, entretien irrégulier, rupture de stock de pièces de rechange. Au fil du temps, les plaintes des populations se sont exacerbées. En prenant l'exacte mesure de la situation, les pouvoirs publics sénégalais d'alors se sont résolument engagés dans la responsabilisation des communautés locales pour la gestion des ouvrages hydrauliques et la distribution de l'eau potable en milieu rural. Avec l'accompagnement de l'Etat, les communautés villageoises se sont constituées en associations qui regroupent tous les usagers de l'eau : usagers domestiques et économiques. Les associations d'usagers ainsi créées ont fait preuve de leurs capacités en assurant avec succès la gestion des infrastructures hydrauliques et la distribution continue de l'eau.

Malgré tout, le pari de la gestion communautaire de l'eau est loin d'être gagné. Compte tenu des capacités de production des forages, les arbitrages et les consensus sont toujours à construire pour que les familles soient prioritairement servies en eau et pour que l'éleveur et l'agriculteur y trouvent aussi leur compte pour l'abreuvement du bétail ou le développement de cultures irriguées.

De fait, l'insuffisance des revenus en milieu rural fonde le lit de l'exclusion sociale, en ce sens que les ménages qui ont plus de moyens financiers ont plus de possibilités d'accéder à l'eau potable. Les prémices de l'affaiblissement de la solidarité communautaire se manifestent au grand jour face à la monétarisation du service de l'eau. Des mécanismes de solidarité sont à réinventer pour que l'eau ne devienne plus un facteur d'exclusion.

### **L'accès à l'eau potable dans le milieu urbain dakarois**

L'agglomération dakaroise compte près de 3 millions d'habitants, soit le quart de la population sénégalaise. Sous l'effet de la croissance démographique favorisée par l'exode rural, une bonne frange de la population est obligée de s'installer dans des zones non aedificandi dépourvues de tout système d'adduction en eau et d'assainissement.

Depuis 2006, l'Etat du Sénégal développe le "Projet Eau à Long Terme" (PETL). Celui-ci vise à assurer durablement et sans interruption l'alimentation en eau potable de la population de Dakar, en augmentant la capacité de captage d'eau dans le lac de Guiers situé à 200 km au nord de la capitale et en installant des conduites longue distance. Parallèlement, l'Etat a facilité le branchement des familles à faibles revenus aux réseaux d'adduction d'eau potable, moyennant une contribution de 16 000 CFA (24,40 euros). Cette initiative, bien que salubre, a été un jalon important dans la privatisation du service de l'eau. Une autre étape non moins importante est la suppression des bornes fontaines publiques supportées par les collectivités locales pour garantir à tous l'accès à l'eau potable.

L'expérience a montré que la plupart des familles qui ont bénéficié de branchements sociaux à l'eau potable n'ont pas pu honorer le paiement de leurs factures d'eau et ont vu leur abonnement suspendu. La tarification de l'eau est en

défaveur des familles démunies. Le système de tarification est fait de sorte que le coût de consommation en m<sup>3</sup> augmente en fonction des quantités d'eau utilisées.

Avec la privatisation de certains secteurs de l'hydraulique, une couche importante de la population continue à être confrontée au problème de l'accès à l'eau potable. Les coûts pour accéder à une eau salubre demeurent des plus prohibitifs, hors de la portée de la bourse de nombreuses personnes.

### **Eau et assainissement**

L'amélioration de la disponibilité en eau et l'accès des populations à l'eau potable devraient s'accompagner de mesures d'assainissement appropriées afin de préserver la santé des populations. Environ 80% des eaux consommées ne sont pas traitées et sont rejetées en mer ou dans des espaces vacants, ce qui entraîne

des risques de pollution de la nappe phréatique. La moitié de la population de Dakar n'a pas accès à un assainissement adéquat. Dans certains quartiers précaires, des familles continuent à s'alimenter en eau à partir de puits qui n'offrent aucune garantie de potabilité.

L'eau est un bien universel auquel les plus pauvres doivent accéder. Ce postulat est en contradiction avec la logique financière qui fait de l'eau une source de profit et donc une source d'exclusion. L'accès de tous à une eau de qualité est un objectif majeur de développement et participe à la dynamique de paix au sein de nos sociétés. C'est le lieu de dire que l'eau est un bien public et qu'elle nous appartient à nous tous comme l'air que nous respirons. Les Etats, les services privés de l'eau comme la société civile sont interpellés pour que l'eau potable ne soit pas exclusivement soumise à la loi du profit.

Mamadou NDIAYE, Intermondes (Sénégal)  
© Frères des hommes, Belgique

## **CULTURE ET SOCIÉTÉ**

### **L'aujourd'hui du Deuxième Synode Africain**

**L**a célébration à Rome de la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique débutée à Rome le 04 octobre 2009 s'est achevée le 25 octobre 2009. Mais le plus important commence. Le synode romain est terminé. Le synode africain continue ! Voici quelques éléments, glanés au jour le jour, que j'ai ramenés du synode romain pour vivre l'aujourd'hui du synode africain.

#### **Une spiritualité de l'engagement**

Le synode a été celui de l'engagement. Il invite à un renouvellement spirituel. Il demande de sortir de la dichotomie prière / engagement.

Certes, la réconciliation vient de Dieu. Christ est notre paix. On a insisté sur l'importance de la prière et de la célébration du sacrement de réconciliation. La réconciliation part du cœur. Elle est un don de Dieu. Mais elle doit se consolider dans le vécu quotidien. D'où une spiritualité de l'engagement, de la solidarité et de l'empathie.

#### **La famille, principal foyer de réconciliation**

La famille, souvent marquée par la violence, est le premier lieu de réconciliation. L'ecclésiologie de l'Eglise-Famille-de-Dieu doit amener à rappeler que la famille est l'Eglise domestique.

Alors, la famille doit redevenir le premier lieu d'évangélisation, de prière, d'apprentissage des valeurs de réconciliation, de justice et de paix. Pour cela, les parents doivent être formés à leur mission. Il faut s'investir un peu plus dans la préparation au mariage et l'accompagnement des fiancés, des époux et des familles.

### **Les femmes**

Dans les conflits armés, les femmes sont souvent les principales victimes de la violence, mais cela est également vrai dans les foyers. Parfois, les femmes elles-mêmes sont actrices de la violence à l'encontre d'autres femmes, surtout au moment des deuils. Sans céder aux modes, il faut réaffirmer plus fermement et défendre la dignité des femmes. Comment les impliquer un peu plus dans l'Eglise où elles sont si nombreuses ? Comment faire des associations féminines chrétiennes de véritables lieux d'évangélisation, de réconciliation, de justice et de paix ?

### **Les jeunes**

Aujourd'hui, l'enfant a perdu le statut de roi qu'il avait dans la tradition africaine. Les enfants et les jeunes sont souvent instrumentalisés dans les conflits. Ils sont victimes d'injustice. Aujourd'hui, ils subissent de nombreux sévices sous l'accusation de sorcellerie. Des filles sont exploitées comme "domestiques" et des garçons dans les plantations.

D'où l'importance de l'école comme lieu d'émancipation et d'apostolat pour former des hommes aptes à se mettre au service de la réconciliation, de la justice et de la paix. Les jeunes frustrés sont souvent à la merci des auteurs de violence. La qualité de l'enseignement n'est pas toujours garantie. Les enseignants, souvent mal payés, deviennent corruptibles. La qualité de l'enseignant n'est plus garantie. Il faut veiller à la formation des enfants des pauvres, et insister sur la formation professionnelle.

### **Pastorale des cadres, des décideurs politiques et des militaires**

*Ecclesia in Africa* avait déjà insisté sur la formation humaine et religieuse des laïcs. Il est heureux que de nombreuses Eglises y pensent. Il serait bien d'harmoniser les programmes des Instituts de formation de laïcs. De plus, il faut investir les prêtres dans cette formation.

Le deuxième synode invite à soigner la pastorale des cadres, en tenant compte des diverses catégories socioprofessionnelles, en insistant sur l'éthique générale et socio-économique. Cette formation peut permettre de relever le défi dans l'œuvre d'évangélisation et la participation à la vie de l'Eglise, avec le but de transformer la société. Cette mission du laïc dans le monde exige un accompagnement doctrinal et spirituel. Elle peut être aussi un ferment pour une autonomie financière dans nos diocèses.

Il faut également penser à accompagner et à former les hommes et femmes politiques en vue de la paix, si possible dans un contexte œcuménique. C'est un devoir pour l'Eglise de travailler à l'émergence d'une classe politique responsable. Il convient également d'éduquer les populations à leurs droits et devoirs du citoyen, à la tolérance et au respect. Enfin, il faut soigner l'accompagnement et la formation des militaires pour qu'ils soient des agents de la paix.

### **Dialogue interreligieux**

Il nous faut aussi réfléchir sur les relations avec l'Islam, avec ses différents aspects. Il n'est pas mauvais que des prêtres et des laïcs s'investissent dans l'islamologie. Il faut aussi réfléchir sur les nouvelles religiosités qui envahissent le continent.

Il faut envisager la lutte pour la réconciliation, la justice et la paix dans un cadre œcuménique, théologique et pratique.

## **Les commissions Réconciliation, Justice et Paix**

Les commissions Justice et Paix, que l'on pourrait désormais appeler "commissions Réconciliation, Justice et Paix", ne doivent pas être récupérées par des partis politiques. Elles doivent être le fer de lance de la mise en œuvre du programme du synode. Il convient alors d'étendre leur action à l'ensemble des communautés chrétiennes. Elles ont à travailler par exemple avec Caritas, les groupes de santé, de lutte contre le SIDA ....

Comme organes de l'Église, elles susciteront des réflexions sur les causes des injustices et des violences tant au niveau local qu'international, sur la démocratie, les droits de l'homme, les relations Église-État, sur les violences écologiques, sur la dette, sur la faim ...

Elles insisteront sur l'implication des médias et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour une pastorale de la réconciliation, de la justice et de la paix.

Enfin, la commission pourrait être un observatoire de la situation socio-

politique, mais aussi un observatoire de la mise en œuvre du synode dans notre Eglise.

## **Conclusion : célébrer le synode au jour le jour**

Il a été suggéré que le synode soit célébré dans chaque diocèse, dans chaque communauté chrétienne, en Afrique, comme dans les diasporas africaines. La réconciliation, la justice et la paix interpellent fortement l'Église. Que les conférences épiscopales, les diocèses, les communautés sacerdotales, religieuses et paroissiales témoignent de réconciliation, de justice et de paix.

Les pasteurs, principaux agents de réconciliation, doivent être formés à la communion fraternelle et à la collaboration étroite avec les laïcs. Que l'on sente la solidarité pastorale, organique et matérielle entre diocèses, entre Églises africaines. Des communautés ecclésiales priantes et engagées seront les meilleurs témoins de réconciliation, de justice et de paix. C'est ainsi qu'il faut continuer à célébrer le synode dans nos familles et nos communautés.

P. POUCOUTA

## **Le Chanoine François HOUTART a reçu le prix UNESCO-MADANJEET Singh 2009**

Le 20 octobre 2009 à Paris, le prix UNESCO-MADANJEET Singh 2009 a été décerné au Chanoine François HOUTART, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, pour la promotion de la tolérance et de la non-violence.

Considéré par certains comme un grand militant de la cause du tiers-monde et l'un des pères de l'autre Davos et du Forum social mondial, François HOUTART a fondé en 1976 le Centre Tricontinental (CETRI) de Louvain-la-Neuve (Belgique) et la revue *Alternatives Sud* (en 1994) dont le but est de faire connaître les points de vue critiques des chercheurs du Sud sur les enjeux du développement et de la mondialisation. Sociologue reconnu des religions, François HOUTART a beaucoup publié. Il est membre honoraire de l'Académie des sciences du Vietnam et de Cuba et membre de la Commission pour la lutte contre le racisme du Conseil œcuménique des Églises. De 1986 à 1992, il a présidé le Comité pour les droits de l'homme au Burundi. Il a aussi été président de la Ligue internationale pour les droits des peuples (2003-2008).

Créé en 1995 pour marquer le 125<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI, le Prix UNESCO-MADANJEET Singh a été établi grâce à la générosité de l'écrivain et diplomate indien MADANJEET Singh.

## V<sup>ème</sup> forum de Cap santé à Liège

NDLR : le 26 septembre 2009 à Liège (CHR/Citadelle), l'asbl Cap Santé a organisé son V<sup>ème</sup> forum sur le thème : "Le cœur en migration", avec le soutien du Ministre de l'action sociale, de la santé et de l'égalité des chances, de la Région Wallonne et du CRIPEL. Les participants à cette journée d'étude ont pu suivre les exposés de plusieurs intervenants dont Dr M. KALENGA, F. MBILE, A. TSHIBILONDI, Dr R. ROTTIERS, Dr P. MBUYAMBA, etc. Nous reprenons ci-après les textes ou les résumés des exposés des trois derniers cités :

### Cœur partagé : heurs et malheurs des migrants

Le V<sup>ème</sup> Forum de Cap Santé porte sur un thème qui nous tient à cœur : "Le cœur en migration". En effet, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits humains (10 décembre 1948 - 10 décembre 2008), le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI) avait organisé une série de conférences sur cette question brûlante d'actualité, à savoir "la migration et les droits humains : 60 ans après la Déclaration universelle. Quel avenir pour le respect des droits des migrants dans l'Union européenne ?"

C'est dire l'importance du sujet choisi pour ce 5<sup>ème</sup> Forum par Cap Santé. Le terme cœur possède plusieurs sens. Au sens philosophique du terme, sens ancien, non utilisé actuellement, le terme cœur signifie "intelligence intuitive, opposé à l'entendement, au raisonnement discursif. B. PASCAL distingue ainsi le cœur et la raison, selon l'adage bien connu "le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas." Dans un autre sens, le cœur signifie "courage, fierté", ou l'ensemble des sentiments, de la vie affective, plus spécifiquement, les sentiments de sympathie, de compassion, de charité. Bref, le mot cœur (ou *cor* en latin) peut s'appliquer à toute la vie intérieure de l'esprit, à tout ce que l'on appelle aujourd'hui "intelligence ou sentiment<sup>1</sup>."

Dans l'anthropologie négro-africaine, le cœur est le siège de la vie au sens plein du terme. Ainsi en langue ciluba du Kasayi en RD Congo, le cœur ou "Moyo" signifie l'organe vital. Il s'agit également d'une salutation où "Moyo" est un souhait de Vie, de bonne santé, de bien-être. Le bien-être ici ou le "bonheur" (diffère de l'hédonisme en tant qu'une recherche effrénée du plaisir et l'évitement de la douleur) est le secret de la vie heureuse et donc d'un cœur en bonne santé.

Notre exposé présente les raisons de la migration, un phénomène ancien. Nous venons tous d'ailleurs et nous allons ailleurs ... La question de la crise identitaire sera examinée au niveau interculturel, le tiraillement entre la tradition et la modernité plongeant le migrant dans une aventure ambiguë. L'analyse de la conception négro-africaine de la personne révélera les valeurs cardinales de l'Africain, notamment le sens aigu de la famille, du partage et de la solidarité. Nous soulignerons l'apport du migrant dans son pays d'accueil et dans son pays d'origine ; c'est ici qu'apparaîtra la "tension" (le terme est aussi d'ordre médical) d'un cœur partagé entre ici et là-bas. Seront aussi abordés l'impact des transferts de fonds sur le développement et les nouvelles formes de solidarités qui s'enracinent dans les projets communautaires. En guise de conclusion, nous ouvrirons le débat sur le partenariat migrants du Nord /Sud.

---

<sup>1</sup> André LALANDE, Vocabulaire Technique et critique de la philosophie, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, art. cœur.

## **Le migrant en quête du bien-être**

Nous avons tous été scandalisés du débarquement d'un citoyen camerounais du vol de Brussels Airlines à destination de Douala au motif d'avoir protesté contre les conditions inhumaines de transport imposées à un Africain, candidat à l'expulsion forcée. Le suicide d'un jeune Camerounais survenu au Centre fermé de Merksplas nous a également très touchés. Ce suicide a réveillé en nous le douloureux souvenir de Semira ADAMU, YAGUINE et FODÉ, et de bien d'autres jeunes Africains disparus à jamais sur les chemins de l'exil et du désespoir, comme ce fut le cas sur les côtes espagnoles de Melilla et Ceuta.

Qui parmi nous peut se montrer indifférent à un tel destin ? Qui parmi nous peut refuser son soutien et sa solidarité à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, luttent pour la reconnaissance et le respect véritable des droits des migrants, et dans ce cadre-ci, du droit à la santé (de la prévention !) des migrants. Qu'est-ce qui peut pousser un être humain à prendre tant de risques au péril de sa vie, si ce n'est la quête du bien-être, du mieux-être ou plus généralement la quête du bonheur ?

Il convient de remarquer que la migration humaine en tant que déplacement du lieu de vie d'individus est un phénomène probablement aussi ancien que l'humanité. Les données archéologiques et paléanthropologiques indiquent que l'Homo sapiens est apparu en Afrique et qu'il a émigré en Eurasie. Les statistiques officielles évaluent entre 185 et 192 millions, le nombre de migrants internationaux pour les années 2000, pour les personnes ayant quitté leur pays pour vivre et se fixer dans un autre pays pour au moins un an. Ce chiffre augmente de 2 % par an, malgré les restrictions à l'immigration qui ont vu le jour dans de nombreux pays, notamment en Europe avec la directive adoptée en 2008 par l'Union européenne. Le premier Ministre Belge H. Van ROMPUY remarque à juste titre que "s'il y a un sentiment de dépression, ce n'est pas seulement pour des raisons économiques. La crise de société est beaucoup plus profonde, marquée par une perte de repères familiaux, idéologiques, religieux, sociaux. Je suis effrayé par l'individualisme de notre société, qui mène à l'égoïsme et qui conduit à la fermeture au lieu de l'ouverture<sup>2</sup>."

### **Causes de la migration**

L'immigration des femmes et des hommes d'Afrique subsaharienne est d'origine très récente. Les Afro-descendants ne sont pas arrivés dans le flux migratoire organisé par la Belgique dans les années trente. Dans l'après-guerre, la Belgique, contrairement à la plupart des États européens, s'est tournée d'emblée vers les pays méditerranéens (Italie, Espagne, Grèce, et enfin le Maroc et la Turquie).

Il y aura un léger changement de la politique d'immigration de la Belgique. Désormais, à la volonté d'apporter une main-d'œuvre à l'industrie belge, s'ajoute celle de répondre au déclin démographique et au vieillissement de la population. On constate alors un assouplissement des conditions favorisant les regroupements familiaux. Il convient de noter ici que les femmes ne disposent que des droits dérivés de ceux de leur mari. En matière de séjour, d'établissement, de travail et de droits sociaux, les droits des femmes mariées sont dérivés de ceux qui sont attribués à leurs maris en tant qu'immigrants ou étudiants.

Les raisons sont les études et leur séjour était limité à la durée des études. Suite à la situation socio-économique et politique critique et précaire de l'Afrique, la plupart ont commencé à se stabiliser en Belgique.

---

<sup>2</sup> Propos du Premier Ministre Belge H. Van ROMPUY, Journal Dimanche, Newsletter 13 septembre 2009, édité de Charles DELHEZ.



La crise économique, le regroupement familial, les violences (religieuses, culturelles, sexuelles ou sociales), la déstabilisation politique, les guerres, les catastrophes naturelles, etc., tous ces problèmes placent les Africains dans une situation de précarité et de paupérisation.

Ainsi, le migrant prend le chemin de l'exil à la recherche du mieux-être, à la recherche d'alternatives économiques pour aider la famille. Il convient de noter que ceux qui partent ne sont pas nécessairement les plus pauvres. Car le voyage en Europe exige des moyens conséquents, et les sacrifices de la famille.

À partir de 1967, il leur est permis de travailler à condition d'avoir un permis de travail. Souvent, le titre de séjour limité à la durée des études ne donnait pas accès au permis de travail ni à l'emploi. L'unique moyen de survie fut les petits boulots ou jobs non déclarés, avec le risque d'être exploité et de se retrouver sans couverture sociale.

L'emploi est le moyen pour obtenir des revenus et un statut social. Or, à ce sujet, une recherche entreprise par le Forum des Migrants de l'Union européenne en 1998 précise que le nombre des personnes d'origine étrangère (particulièrement les subsahariens) qui arrivent à décrocher un emploi en rapport avec leur qualification, reste limité. Quant elles arrivent à décrocher un emploi, on les retrouve dans le secteur des soins (infirmier-e-s, aide-soignant-e-s, aides familiales), dans les services d'entretien, dans les usines, et enfin dans les travaux agricoles (les récoltes saisonnières).

### **Une aventure ambiguë**

L'Africain se situe dans un contexte interculturel. Il vit une situation parfois ambiguë. En effet, avec la migration, il a changé de milieu culturel. L'Afrique est loin, tout en étant proche dans le vécu. On passe de la famille élargie à la famille nucléaire. Le système matrimonial ne fonctionne plus de la même manière. Les filles et les femmes tendent à affirmer leur autonomie dans le choix de leur futur conjoint et dans la gestion de leur vie. La répartition des tâches au sein du couple reste encore figée. L'éducation des enfants est un problème majeur pour les parents subsahariens. Quel modèle proposer aux enfants nés ici ? On assiste actuellement à un phénomène qui interpelle la communauté africaine, le phénomène de bandes des jeunes dans les villes. Les parents sont désemparés. Que faire pour remédier à cette crise identitaire ?

Pourtant, le monde traditionnel africain est proche. La tradition finit par nous rattraper en Europe. Ce qui est parfois source de tensions et peut poser des problèmes dans l'épanouissement des migrants et au sein des familles parfois éclatées. Ici, l'interculturalité est importante, car elle peut aider au processus d'intégration et d'autonomisation. Le chemin est encore long, soit en raison des résistances du milieu d'accueil, soit à cause du repli identitaire, soit encore du fait des tensions intraconjugales.

### **Du choc des cultures : la force de la tradition**

L'Africain vit dans deux mondes qui se chevauchent. Il est imprégné par sa culture et par celle de son pays d'accueil. Une telle situation a créé et crée encore aujourd'hui un désarroi, qu'exprime avec talent le comédien et psychologue congolais Pie TSHIBANDA dans "Un fou noir au pays des Blancs", ou KALAMBA NSAPO dans son essai : "Fatigué d'être Africain ?"

L'éducation est l'une des principales causes de ce fossé. Nous retrouvons ici le problème du tiraillement des peuples d'Afrique entre le monde traditionnel et le monde

moderne, entre l'éducation traditionnelle et l'éducation moderne (ou occidentale) imposée par la colonisation. L'Africain erre ainsi entre deux mondes<sup>3</sup>.

### **Notions de personne et de société : fondement de la solidarité et du partage**

La personne n'est pas conçue comme une dualité corps / âme, mais une unité de plusieurs composantes. Certaines composantes sont fondamentales, d'autres secondaires. Certaines sont permanentes et d'autres temporaires. Les unes sont immatérielles mais périssables. D'autres sont immatérielles et impérissables. Certaines composantes dépendent de notre volonté, d'autres sont déterminées. Chacune est relativement spécifique, mais ensemble, elles constituent une unité : l'individu, la personne. La personne vit en symbiose avec son groupe (familial ou communautaire), qui est le lieu de son accomplissement. P. TEMPELS disait que, pour les Africains, tout est force. Il convient d'ajouter que, pour les Africains, tout est relation, tout est lié<sup>4</sup>.

On peut se poser ici la question de la liberté humaine, son destin et sa propre contribution à la réussite ou à l'échec de sa vie. Il convient de noter que les sociétés qui ont élaboré ces systèmes ont, en même temps, mis en place des réponses et des cadres de vie sécurisants qui ont tenu l'équilibre psychologique, psychique et spirituel aussi bien de l'individu que de toute la communauté. D'où *le sens fort de la solidarité et de l'entraide*.

Anne-Cécile ROBERT voit dans le continent africain un réservoir des valeurs et traditions qui manquent au monde occidental. Elle note à juste titre : "L'Afrique exprime des valeurs (...) 'autres' qui pourraient rendre service à un monde au bord du gouffre. (...) (Ces valeurs) qu'on trouve traditionnellement en Afrique et qui se distinguent de celles promues par l'occident capitaliste : un refus de la tyrannie du temps, un pouvoir et une autorité indivisibles, un rapport différent de l'individu à la collectivité, une acceptation et une canalisation des passions (notamment par la ritualisation, importance de la symbolique), une résistance à l'accumulation des richesses, une insertion pacifique dans l'environnement<sup>5</sup>." Bref, *un sens aigu de partage, d'entraide et de solidarité*.

### **Le Muntu : un être avec**

Comme partout dans le monde, le *Muntu* (être humain) est à la fois existence et ouverture au monde. En tant qu'existant, il est un être-au-Monde et un être-avec-Autruï. Comme l'a bien vu WITTGENSTEIN, les limites de notre langue sont les limites de notre monde.

À la place de la philosophie de "l'être en tant qu'être", les Négro-Africains penseront en termes de "l'être-en-relation", "l'être-là", "l'être-avec". C'est donc dans une triple relation, au monde, à l'autre dans la communauté et à la transcendance que le *Muntu* donne sens et signification à sa vie. Il y a parfois le risque d'aliénation dans le contexte des nouveaux mouvements religieux où apparaissent le phénomène des enfants sorciers et parfois l'exploitation de "l'autre" fragilisé par la précarité ou la souffrance.

---

<sup>3</sup> Albertine TSHIBILONDI NGOYI, Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kasai. Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 79-83. Également Hamidou KANE (Cheik), L'aventure ambiguë. Paris, éd. Julliard, 1961

<sup>4</sup> A. TSHIBILONDI NGOYI, The understanding of human person and society in traditional and modern african culture, dans COLLECTIF, The humanization of the social life : change in our times. MCLEAN, G. F. (éd.), The Catholic University of America, Washington, 1990, p. 11.

<sup>5</sup> Anne-Cécile ROBERT, L'Afrique au secours de l'Occident. Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p. 22-23.

## **Le primat du "Nous" sur le "Je" ou la "bisoïté"<sup>6</sup>**

Cette communauté est marquée par le primat du "nous", de la communauté (de vivants et de non-vivants, des ancêtres) et non du "je" (individu) de la philosophie solipsiste du moi, de la subjectivité et même de l'"intersubjectivité" comme étant de simples variations d'une philosophie prônant le "je" solipsiste ou "inter-solipsiste", qui a marqué la philosophie moderne occidentale avec DESCARTES, le "Je pense donc je suis".

Ce primat du "Nous" ou "biso" a des conséquences dans tous les domaines, notamment au niveau de la solidarité. C'est dans cette logique que les migrants, malgré leurs difficultés et parfois leur précarité, ont un "cœur partagé et un cœur de partage" entre ici et là-bas, pour soutenir leurs familles et leurs communautés.

Le cœur du migrant est aussi partagé à cause des multiples difficultés auxquelles il est confronté dans son insertion socioprofessionnelle.

### **Discriminations et difficultés auxquelles sont confrontés des Africain-e-s de Belgique :**

- travail à temps partiel et travail au noir
- insuffisance d'une politique effective d'accueil
- non-reconnaissance des qualifications et diplômes acquis à l'étranger
- lourdeurs administratives dans la régularisation des migrantes
- pressions sociales et culturelles
- mauvaise répartition des tâches au sein de la famille pour les femmes
- discrimination à l'embauche liée au statut, au sexe et à leurs origines
- emplois sous-qualifiés, surtout pour des universitaires

Que faire alors pour éliminer ces discriminations en vue de l'autonomisation des Africain-e-s ?

Les moyens d'autonomisation sont nombreux et variés. Nous n'en retiendrons que quelques-uns. Ils concernent la formation, l'information et l'emploi. Il convient également de s'ouvrir à l'interculturalité par des rencontres, des échanges avec les autres cultures en refusant la ghettoïsation. Il faut travailler en synergie entre associations. Toutes ces actions sont vaines sans appui juridique ou une volonté politique.

### **Impact des transferts de fonds sur le développement de l'Afrique**

L'argent des migrants, dont le flux représente trois fois plus que l'aide publique des pays riches, représente une somme considérable pour les pays d'origine. En 2005, ces fonds sont évalués à 167 milliards de dollars, ce qui en fait la deuxième source de financement des pays en développement à l'échelle mondiale, derrière les investissements directs à l'étranger.

Les migrants commencent aussi à investir dans ce marché très compétitif. Les transferts non-officiels se font de la main à la main ou par le biais de réseaux traditionnels,

---

<sup>6</sup> La "bisoïté", néologisme à partir du pronom "biso" signifiant "nous" en langue lingala en RD Congo. Le philosophe congolais Marcel TSHIAMALENGA NTUMBA développe cette théorie. Cf. Albertine TSHIBILONDI, "Marcel TSHIAMALENGA NTUMBA, un philosophe attentif à la problématique de la théologie africaine", dans Bénédet BUJO / Juvénal ILUNGA MUYA (éd.), *Théologie africaine au XXI<sup>ème</sup> siècle. Quelques figures*. Vol. II, Fribourg, Académic Press, Fribourg, 2005, pp. 162-179.

dont le nom varie d'une région à l'autre. Ce sont des réseaux informels qui collectent et expédient les fonds vers leurs pays d'origine. Ces réseaux traditionnels comprennent des réseaux tissés par les liens familiaux, communautaires, villageois ou commerciaux.

De nouveaux canaux de transfert voient le jour. Ils sont basés sur les dernières innovations technologiques dans le domaine de l'internet et des moyens de paiement (cartes bancaires prépayées). Au niveau de la santé, il y a actuellement des mutualités et assurances maladie pour les membres de la famille à partir de la Belgique.

Une question qui mérite d'être approfondie concerne l'impact des transferts sur le développement économique des pays d'origine et son impact sur les conditions de vie du migrant. Autrement dit, les transferts servent-ils à la survie ou au développement ?

### **Investir autrement dans des projets à but communautaire**

Pour contribuer au développement, le transfert doit dépasser le cadre de la stricte solidarité familiale, clanique pour investir dans des projets communautaires<sup>7</sup>. Il y a une remise en question dans la manière d'apporter de l'aide ou de l'assistance qui crée de la dépendance et empêche toute créativité. Le migrant ne devrait-il pas ici tirer la leçon de l'adage chinois "si tu me donnes un poisson, je mangerai un jour, mais si tu m'apprends à pêcher, je n'aurai jamais faim". Il y a là une question des transformations des mentalités pour que le migrant ne continue pas à reproduire le modèle de la dépendance de l'aide, même humanitaire, qui maintient les populations dans la pauvreté. L'assistance ne peut permettre l'épanouissement des individus et des peuples, au contraire, elle les aliène dans la dépendance. Il nous faudrait éviter donc "l'aide qui tue" (titre d'un ouvrage<sup>8</sup>). On sait combien les familles sont divisées à cause de ces transferts individuels sans projet social. Enfin, comme disait un dignitaire congolais lors d'une mission avec les partenaires de la coopération au développement : "La fin de l'aide, c'est la fin de l'aide". En d'autres termes, la finalité de l'aide, c'est que l'aide cesse lorsque les gens deviennent autonomes.

D'où l'importance d'encourager et d'appuyer financièrement les projets de développement des associations des migrant-e-s à but social et communautaire. Elles peuvent provoquer une forte volonté d'émulation et donc de développement des communautés. L'expérience de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Mali, peut servir de modèle. Ces initiatives ne peuvent être réalisées sans la participation des institutions politiques et sans un cadre juridique pour lutter contre les discriminations à l'endroit des migrant-e-s.

### **En guise de conclusion : autonomisation des migrant-e-s pour un cœur en bonne santé**

Quelques propositions :

- reconnaître leur niveau de formation pour leur permettre d'obtenir des emplois correspondants à leurs compétences réelles et favoriser leur promotion et leur intégration au marché du travail
- assouplir les conditions d'accès au marché de l'emploi pour éliminer des politiques anti-discriminatoires qui contrarient l'insertion professionnelle des migrant-e-s

---

<sup>7</sup> Albertine TSHIBILONDI NGOYI, *Ethique et engagement communautaire. L'homme et sa destinée*. Kananga, éd. universitaires du Kasayi, 2001, notamment le chapitre VI : "L'engagement pour une société juste" et la conclusion : "s'engager pour l'Afrique".

<sup>8</sup> NDLR : voir notamment Brigitte ERLER, *L'aide qui tue*. Lausanne, éditions d'En Bas, 1987 ; DAMBISA MOYO, *L'aide fatale*. (traduction de l'anglais : *Dead aid*), éditions J. C. Lattès, septembre 2009. 247 pages.

- faciliter l'accès au crédit et aux subventions pour les projets des migrant-e-s
- appuyer les associations des migrant-e-s qui œuvrent pour l'autonomisation par des initiatives de création des Petites et Moyennes Entreprises dans le secteur privé
- reconnaître la dignité, l'intégrité et les droits des femmes ferait disparaître la dépendance, la discrimination et l'exploitation dont elles sont victimes de la part de certains employeurs
- alléger la charge des tâches et réviser la répartition sexuelle des tâches au sein de la famille, dans la perspective du genre
- sensibiliser les institutions et pouvoirs publics pour qu'ils appuient juridiquement et financièrement les projets de développement des migrant-e-s
- créer des centres d'expertise et de recherche sur leur situation.

Professeure Dr. Albertine TSHIBILONDI NGOYI<sup>9</sup>

### **"Diabète africain" et risques cardio-vasculaires**

Depuis la fin du siècle dernier, le monde entier est confronté avec une épidémie de diabète de type 2 (non-insulino-dépendant). Auparavant, ce type de diabète se manifestait surtout chez les personnes âgées et obèses du monde occidental, mais depuis lors, les pays en voie de développement en Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et du Sud, sont malheureusement en train de rattraper leur retard.

La mauvaise adaptation à la génétique de nos ancêtres (le "génotype économe"), due aux changements désastreux dans le comportement de ces populations (alimentation "occidentale" et diminution d'activité physique) en est l'explication la plus importante. Tandis que le nombre de personnes diabétiques dans le monde occidental a connu une augmentation de 35-50 % entre 1995 et aujourd'hui, on estime que l'augmentation de la prévalence du diabète de type 2 en Afrique atteindra 93% pendant cette même période. Malheureusement, la plupart des gens atteints par la maladie en Afrique ne sont pas réellement obèses, et présentent des symptômes parfois très atypiques, à un âge beaucoup plus bas qu'en occident (< 40 ans). Ces caractéristiques augmentent l'impact de la maladie sur le plan économique et amènent souvent un diagnostic trop tardif ou même totalement méconnu.

Et pourtant, un diagnostic précoce est une condition indispensable pour éviter que l'on constate déjà des complications chroniques majeures au moment même du diagnostic. En plus, on oublie souvent que, dans un grand nombre de nouveaux cas de diabète de type 2, il faut penser à l'existence d'un syndrome métabolique, où le diabète est accompagné d'une accumulation de tissus adipeux intra-abdominale (même sans obésité manifeste), provoquant une insuline-résistance, par une hypertension, une dyslipidémie et une forte tendance à l'artériosclérose.

---

<sup>9</sup> Professeure Albertine TSHIBILONDI NGOYI est docteure en Philosophie (UCL) et docteure en Sciences sociales (option Coopération au Développement, ULB). Elle a enseigné aux Facultés Catholiques de Kinshasa (1995), à l'Université Catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé, Cameroun (1996-2003). Elle est également professeure invitée à l'Institut international Lumen Vitae à Bruxelles et collaboratrice scientifique à l'Université Libre de Bruxelles. Parallèlement à ses recherches en philosophie, en sémiotique-pragmatique, elle s'investit également dans les problèmes de philosophie de l'éducation, de l'interculturalité et dans ceux de l'émancipation de la femme en Afrique, une des clés de l'avenir du continent. Elle dirige le Centre d'Etudes Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI), Bruxelles/Belgique. [www.ceafri.org](http://www.ceafri.org)

Toutes ces données expliquent pourquoi la morbidité et la mortalité du diabète de type 2 sont dues en premier lieu aux affections cardio-vasculaires classiques. La majorité des complications artérielles se situe au niveau des artères périphériques des jambes (plaies, gangrène, amputation), en second lieu dans le cerveau (affections cérébrovasculaires, telle une apoplexie), tandis que la circulation coronaire (angine de poitrine, infarctus du myocarde) semble être moins atteinte. D'autre part, il y a beaucoup de cas d'hypertension méconnue, ce qui explique e.a. le grand nombre d'hémorragies cérébrales, d'insuffisance cardiaque et d'insuffisance rénale.

Le type de diabète secondaire, dû à une malnutrition en protéines ou à une pancréatite chronique, qui se manifeste aussi en Afrique, pose des problèmes similaires au point de vue suivi et prévention des complications vasculaires.

Les facteurs de risque cardio-vasculaire étant bien connus - on n'oubliera pas la nicotine! -, le message primordial est que le traitement d'une personne diabétique doit être multidisciplinaire. Un traitement global ne se fixe pas uniquement sur le taux de sucre (ou le taux de l'hémoglobine glyquée, HbA1c) mais aussi sur les lipides sanguins, la pression artérielle, l'arrêt de fumer et un mode de vie physiquement plus actif. Surtout les habitudes alimentaires et l'indisponibilité fréquente de l'insuline dans plusieurs pays de l'Afrique rendent difficile le succès éventuel d'un tel traitement.

Afin d'améliorer l'avenir du cœur et des vaisseaux des Africains - dans leur pays d'origine ou leur pays de migration -, il faut se rendre compte que le diabète à lui seul a un impact épouvantable sur les affections cardio-vasculaires classiques et que le traitement d'une personne diabétique va bien au-delà du contrôle du sucre.

#### **Littérature •:**

- Diabetes Atlas, International Diabetes Federation, 3<sup>rd</sup> edition, 2006.
- The Diabetes Declaration and Strategy for Africa, IDF, WHO, African Union, 2006.
- Guide de prise en charge du diabète de type 2 pour l'Afrique subsaharienne, Fédération Internationale du Diabète, Région Afrique, 2006.
- Manuel de formation pour les éducateurs sur le diabète. Pour l'Afrique subsaharienne, Fédération Internationale du Diabète, Région Afrique, 2006.
- [www.idf.org/AFR](http://www.idf.org/AFR)

Dr R. ROTTIERS  
Professeur émérite de diabétologie, Université de Gand

### **Les pathologies cardio-vasculaires de la diversité culturelle à propos des populations originaires d'Afrique subsaharienne**

La Belgique étant devenue un véritable carrefour des civilisations et des cultures, le médecin belge est en droit de se poser la question de savoir quelles maladies cardio-vasculaires il pourrait rencontrer, dans son cabinet de consultations devenues consultations interculturelles.

Deux types de pathologies sont rapportées : les pathologies les plus

fréquentes et plus probables à rencontrer, et les pathologies peu probables.

#### **A. Pathologies plus probables**

##### *Tropicales typiques*

La fibrose endomvocardique est un épaississement fibreux, parfois calcifié, de l'endocarde ventriculaire, englobant piliers, cordages et valves. Exclusivité de

l'Afrique, et d'étiologie probablement parasitaire (filaires, schistosomes), elle est une cardiomyopathie restrictive ne pouvant répondre qu'à la chirurgie. Le pronostic est sévère : 50% de mortalité dans les 2 ans.

La cardiomyopathie carentielle : le rôle des carences est bien connu dans la genèse de certaines maladies. L'exemple le plus frappant en Afrique est fourni par la cardiomyopathie par carence en protéines. Elle se caractérise par une cardiomégalie, avec fibrose myocardique et thrombus muraux, alors que, dans la population blanche, la même déficience se solde par un petit cœur avec une atrophie brune et dégénérescence graisseuse du myocarde.

La cardiomyopathie du post-partum : représentant 10% des cardiomyopathies chez la femme noire, la maladie survient entre la 2<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> semaines du post-partum, en frappant 1 cas sur 1 200 accouchements ( P. AUBRY, 2004). C'est une défaillance cardiaque globale sur cardiomyopathie dilatée, chez une multipare d'âge moyen de 30 ans, indemne d'antécédents cardiaques, rurale, et de conditions sociales défavorisées. Une composante infectieuse par chlamydia pneumoniae est citée parmi les hypothèses étiologiques. La guérison complète intervient chez un tiers des patientes dans les trois mois, tandis qu'un 2<sup>ème</sup> tiers évolue vers une cardiomyopathie dilatée définitive de mauvais pronostic, et que la mortalité emporte le dernier tiers à court terme.

#### *Cosmopolites plus graves*

Hypertension artérielle essentielle : considérée comme un problème majeur de santé publique, l'HTA offre une prévalence de 10 à 15% des Africains noirs en général, allant même jusqu'à 25% en Afrique du Sud. Dans ce dernier pays, le pourcentage des hypertendus de plus de 65 ans est de 66% chez les hommes, et de 76% chez les femmes. Dans six autres pays subsahariens (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Tchad, Zimbabwe,

Cameroun), 35% en moyenne des malades cardio-vasculaires sont des hypertendus. Les principales complications responsables du décès chez ces hypertendus sont les AVC, l'insuffisance cardiaque et l'insuffisance rénale, alors que chez le Blanc, c'est la maladie des coronaires. Une comparaison avec les populations blanches fait apparaître également certaines nuances physiopathologiques suivantes : hypervolémie deux fois plus fréquente, diminution des activités enzymatiques de transport transmembranaire du NA, sensibilité accrue à la charge et à la rétention sodée avec déficit d'excrétion urinaire du sel, activité rénine plasmatique basse, existence d'un gène M-235T codant l'angiotensinogène. Le traitement devra privilégier un ordre de préférence de : diurétique, anticalcique, bêtabloquant, association des trois premières classes, IEC ou mieux Sartan.

Cardiopathies rhumatismales : Bien qu'en légère diminution relative, les cardiopathies rhumatismales restent endémiques et graves dans de nombreux pays tropicaux où elles représentent 25 à 45 % des maladies cardio-vasculaires, avec une incidence annuelle multipliée par 100 à 200 par rapport aux pays industrialisés. Elles touchent l'enfant à l'âge scolaire et de préférence les filles, occasionnant généralement une cardite avec surtout une sténose mitrale serrée accompagnée d'une HTAP importante avant 10 ans. Les mauvaises conditions socio-économiques, le climat chaud et humide, une certaine prédisposition génétique ( HLA DR2) jouent un rôle manifeste même si les vrais facteurs intervenant dans la pathogénie restent encore mal élucidés.

## **B. Pathologies peu probables**

### *Embolie pulmonaire*

L'embolie pulmonaire est exceptionnelle en Afrique noire, compte tenu de la rareté des phlébites des membres inférieurs. Ce phénomène a été attribué aux habitudes d'accroupissement fréquent, remplaçant souvent la longue

station assise des Occidentaux (R. LOIRE, 2003).

### *Athérosclérose*

En dépit de l'existence de ce qui est considéré dans les pays riches comme étant d'importants facteurs de risque, l'athérosclérose reste une pathologie rare en Afrique subsaharienne, à l'instar des autres pays non développés en général. Ce contraste avec la situation des pays industrialisés porte sur toutes les conséquences de l'athérosclérose : la coronaropathie et l'artériopathie des membres.

Prévalence : 5 à 8 % pour la maladie coronaire ( P. Aubry, 2003) constituent une certaine progression.

### **Population cible :**

- hommes d'âge mûr ou femmes ménopausées
- porteurs de facteurs de risque classiques (HTA, diabète/obésité, tabagisme, alcoolisme, sédentarité, dyslipémie ) souvent cumulés
- habitants des centres urbains, avec développement socio-économique, et, surtout, changement de mode de vie par abandon de certaines traditions (alimentaires)

Caractéristiques cliniques : tableau rarement précédé d'angor ou infarctus du myocarde qui est généralement de localisation antérieure

Coronarographie : lésions monotonculaires, limitées, proximales, touchant avec prédilection l'IVA.

### **Conclusion**

Dans l'environnement multiculturel qui est le nôtre en Belgique, il est permis

### **Références**

- P. GODEAU et D. ROSENTHAL, Myocardiopathies de l'adulte. Cœur et vaisseaux 1966,6,11.
- W. JAPE Taylor, M.D., Génétique et système cardio-vasculaire. Le Cœur, 1985, 35, 608.

de nous interroger sur la diversité des maladies que nous aurions à soigner. Nous savons, comme nous venons de le voir sur le plan cardio-vasculaire, que nous pourrions rencontrer des pathologies cosmopolites aggravées, ou des affections typiquement tropicales. Nous savons également, surtout, que nous ne rencontrerons vraisemblablement pas les manifestations de l'athérosclérose.

Pourquoi ?

\* Peut-être par le fait de l'existence d'une éventuelle connotation génétique protectrice ;

\* Plus que probablement aussi et surtout, à cause du respect et de l'application de certaines traditions, essentiellement alimentaires. Car les différentes analyses et recherches effectuées à travers le monde ont bien établi que, sur le plan de l'athérosclérose, seul le mode alimentaire (qualitatif et quantitatif) pouvait être considéré comme facteur discriminant entre les populations protégées et les populations victimes. Ces traditions sont véhiculées par un substrat culturel et environnemental, elles sont véhiculées par la culture.

Le caractère scientifique et probant de ces constatations nous fonde, par conséquent, à affirmer que ces avantages culturels-là ne sont pas à minimiser, que toute culture recèle en elle sa valeur intrinsèque, que toutes les cultures se valent par essence et par le droit humain, que nous garder de hiérarchiser les cultures constitue forcément la voie royale, celle qui mène vers l'harmonie et le progrès de la société, afin de rendre notre humanité encore plus fraternelle.



Sites Internet :

[http://www.lisapharm.com/publications/doc\\_prbertrand.html](http://www.lisapharm.com/publications/doc_prbertrand.html), 4/8/2005

<http://www.santetropicale.com/kiosque/man/4904.htm>, 3/8/2005

<http://spiral.univ-lyon1.fr/polycops/cardiologie/cardiologie-18.html>, 3/8/2005

<http://medecinetricale.fre.fr/casgrossesse.html>

Dr P. MBUYAMBA  
Clinique André Renard, Herstal/Liège

## Quels défis pour l'Église aujourd'hui ?

L'Église aujourd'hui est confrontée à bien des défis. Citons, entre autres, celui du rapprochement des églises chrétiennes jusqu'à l'union, la question du dialogue interreligieux, la gestion de la sexualité, le travail en faveur de la paix et de la justice sociale et enfin quelques problèmes spécifiques à chaque continent.

Très humblement, je reste de ceux qui pensent que la résolution des défis pour l'Église aujourd'hui passe par l'indispensable réunion de toutes les églises chrétiennes autour de l'église mère qui est l'Église de Rome.

Ne dit-on pas que l'union fait la force ? Et le Christ n'a-t-il pas prêché pour l'unité de son Église ? (Jean 17,20.23). Malgré les oppositions farouches de certains frères chrétiens, l'Esprit m'a merveilleusement guidé et enseigné. L'Esprit fut mon consolateur et ma force, c'est pourquoi je vous invite à me lire avec beaucoup d'attention.

### **Qu'est-ce qui différencie l'Église catholique romaine de l'Église orthodoxe ?**

Dans sa longue histoire, l'Église a connu de nombreuses divisions. En 1054, il y a eu rupture entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe. Après la chute du communisme, des difficultés anciennes réapparaissent (l'uniatisme et le prosélytisme). Le refus de la primauté hiérarchique du Pape et de son infaillibilité constitue la principale source

de divergence doctrinale entre Catholiques et Orthodoxes.

En effet, l'évêque de Rome est l'évêque de l'Église qui demeure marquée par le martyre de Pierre et Paul, puisque c'est à Rome qu'ils ont achevé leur chemin à la suite de Jésus.

Dans le nouveau testament, la personne de Pierre a une place éminente. Dans la première partie des Actes des Apôtres, il apparaît comme le chef et le porte-parole du collège apostolique, connu comme "Pierre... avec les onze". La place assignée à Pierre est fondée sur les paroles même du Christ, telles qu'elles sont conservées dans les traditions évangéliques.

L'Évangile de Mathieu décrit et précise la mission pastorale de Pierre dans l'Église : "Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette révélation t'est venue, non de chair et de sang, mais de mon Père qui est dans les cieux. Eh bien ! Moi, je te dis : tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux". Ce rôle pastoral est de nouveau renforcé dans Jean 21,16-18.

Luc fait ressortir que le Christ recommande à Pierre d'affermir ses frères dans la foi (Lc 22,32) : "Quand tu seras revenu, affermis tes frères." La primauté hiérarchique du Pape comme évêque de

Rome et successeur de Pierre ne me semble pas être un phénomène historique dû à l'importance numérique de l'Église romaine ni au caractère de Rome ancienne capitale de l'empire, comme d'aucuns peuvent le croire, mais dû au mystérieux dessein providentiel.

### **Qu'en est-il des Anglicans qui sont parmi les Protestants les plus proches de Rome ?**

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, ils se séparent de Rome avec, comme cause, le refus d'annulation, par le Pape Clément VII, du mariage contracté en 1503 par le Roi Henri VIII (âgé de 12 ans) avec sa belle-sœur, Catherine d'Aragon (18 ans), veuve d'Arthur, prince de Galles. Henri VIII, désireux d'épouser Anne BOLEYN, soustrait l'Église d'Angleterre à l'autorité du Pape (acte de suprématie, 1534) en devenant lui-même chef de l'Église et fait annuler son mariage par l'archevêque de Canterbury, Thomas CRANMER, annulation très controversée pour des intérêts financiers des uns et politiques des autres.

Des divergences récentes opposent aussi Rome et l'Église anglicane : initiatives anglicanes (femmes ordonnées prêtres, ministères conférés à des homosexuels). Elles s'ajoutent aux anciennes : le caractère non apostolique de certaines ordinations sacerdotales et le lien étroit entre l'Église et l'État. Le Souverain de Grande-Bretagne est le chef de l'Église et le gouvernement participe à la nomination des archevêques, des évêques et de certains autres dignitaires ecclésiastiques. Les décisions du synode général d'Angleterre sont soumises au vote des évêques et du parlement.

### **Que dire du protestantisme ?**

Né principalement des réformes luthériennes (vers 1517), il connaît aujourd'hui une extrême diversité de confessions dont les quatre principales sont : luthérienne, réformée et congrégationaliste, baptiste et méthodiste.

En Allemagne, Martin LUTHER (un moine) a voulu purifier l'Église contre l'Église. Certes, ses revendications étaient fondées mais il a refusé toute collaboration avec l'autorité ecclésiastique en place et donc avec le Pape. Principalement pour des raisons politiques, beaucoup de princes allemands ont pris parti en se rangeant au côté de Luther pour s'opposer au Pape, lui aussi prince temporel, et se libérer ainsi de l'autorité de Rome. En France, l'extension du protestantisme prôné, entre autres, par Calvin est favorisée par les abus du pouvoir des rois catholiques dont l'autorité était considérée comme de droit divin et consacrée par l'Église.

LUTHER a eu le mérite d'entreprendre des réformes et de faire la première traduction de la Bible en allemand, mais il a péché par excès en sortant de l'Église par manque d'humilité peut-être, mais aussi en considérant la Bible comme seule source de la foi.

Pour lui, il n'y a d'autorité que dans les Écritures. Or, comme on peut le constater historiquement, l'Église existait bien avant les premiers écrits, faisant suite à la mort et à la Résurrection du Christ ainsi qu'à l'envoi du Saint-Esprit.

### **Quelques propositions**

Voici quelques propositions susceptibles d'accélérer le processus de rapprochement des églises chrétiennes jusqu'à l'union, chaque église devant faire le pas vers l'autre :

1. Ne pourrait-on pas souhaiter que nos frères protestants redécouvrent la valeur primordiale de la tradition dont la Bible est le fruit combien admirable et indispensable à l'Église ?
2. Le Pape, évêque de Rome et successeur de Pierre, a le devoir de servir humblement l'Église et de rechercher l'indispensable unité des autres églises sœurs avec Rome

3. Le danger réel que constitue le cumul du pouvoir temporel et spirituel pour l'accomplissement de l'œuvre de Dieu doit être complètement écarté

*Dieu. Modèle de foi et d'humilité, elle est une sainte et vraie intermédiaire entre le Christ et les hommes*

4. Citons très humblement quelques modalités pratiques pour faciliter le rapprochement des Églises jusqu'à l'union :

i. *Ne serait-il pas normal de revoir le principe de l'infailibilité pontificale ?*

Dans ce but, mon expérience personnelle me suggère que des progrès sur le chemin de l'unité ne s'accompliront qu'aux conditions suivantes :

a. *Une plus grande ouverture au sacerdoce ministériel des mariés qui appartiendraient à une congrégation spécifique de l'Église*

- En encourageant une véritable formation théologique et, si possible, philosophique de tous les pasteurs et leur réintégration vers le sacerdoce ministériel des prêtres

b. *La nécessité absolue de la confirmation du caractère apostolique du sacerdoce ministériel. S'il y a doute, il y a nécessité de refaire l'ordination*

- En intégrant le caractère particulièrement vivant des petites communautés chrétiennes issues du protestantisme : organisation de concerts de musique religieuse, campagnes d'évangélisation au niveau des paroisses et même à une échelle plus grande

c. *L'harmonisation du culte qui doit comporter indispensablement deux parties : la liturgie de la parole et l'eucharistie*

- En intégrant le caractère solidaire de leur communautés ; on ne saurait parler de Dieu à quelqu'un qui a faim ou qui est plein de problèmes (demandeurs d'asile politique)

d. *La participation active des patriarches orientaux à l'élection du Pape*

- L'amélioration de la qualité de la liturgie dans la conformité de la foi chrétienne de manière à susciter une participation plus active de l'assemblée (chants rythmés et priants, bien cadencés)

e. *Le renouvellement de la constitution de l'Église et le réexamen de la manière dont le Pape doit exercer son autorité. La participation active des autres Églises chrétiennes aux prochains conciles ou à d'autres assises, en sorte qu'elles puissent s'associer avec force aux grandes décisions de la vie de l'Église universelle*

- Chaque membre de la communauté paroissiale doit se sentir accepté par les autres paroissiens, ce qui suppose un véritable travail du côté de nos pasteurs. Car, malgré la composition multiculturelle de nos célébrations, il arrive encore que certains paroissiens aient du mal à accepter ou à tolérer d'autres. Ces derniers, se sentant rejetés, essayent de trouver des refuges dans les petites communautés naissantes

f. *L'ouverture lente et progressive aux petites communautés chrétiennes issues du protestantisme*

g. *L'Église doit persévérer davantage dans la prière*

h. *La reconsidération de la place de Marie dont le culte est exagéré chez certains chrétiens. Marie est la mère de l'Église, la mère de Dieu. Elle ne remplace en aucun cas*

- Le développement au niveau des paroisses des mouvements d'action chrétienne (groupe de l'amitié, action Catholique de l'enfance, louveteaux, scouts) permettant une meilleure intégration des jeunes dans la vie de leur communauté chrétienne
- L'organisation régulière au niveau de chaque paroisse de journées de recollection
- La constitution au niveau paroissial d'un groupe liturgique bien élaboré, adapté à chaque pastorale : ceci permettrait au troupeau en dispersion de se retrouver dans l'unique bergerie
- L'harmonisation des différents points de vue au sujet des problèmes chauds de l'Église (tels que celui de la sexualité, du droit à la vie dès la fécondation, de la recherche constante de la paix entre nations, de la lutte contre la pauvreté, de la promotion de la

démocratie et de l'équilibre des échanges entre nations notamment entre l'Union européenne et l'Union africaine, la tolérance interreligieuse, etc.) à la lecture des Saintes Ecritures

- Pour y arriver, il faudrait indispensablement une grande humilité des uns et des autres, un développement des relations de plus en plus étroites entre eux, la recherche constante et permanente de la vérité par tous, et tout cela sous la motion de l'Esprit Saint

Il me semble licite et judicieux de proposer un modèle de rapprochement des Églises chrétiennes vers l'union, en commençant par celles qui ont le maximum de convergences entre elles.

L'Église, bien qu'elle soit vieille de plus de 2000 ans, connaît de nombreux problèmes. Diligemment par l'œuvre de l'Esprit, elle trouvera aujourd'hui des solutions à certains problèmes ; d'autres solutions viendront plus tard.

Dr TONNANG TEMFACK Etienne Alain

## **PERSPECTIVES ET POLITIQUE**

### **Image du Noir dans l'aventure *Tintin au Congo*. Quelle pédagogie ?**

*Compte-rendu du colloque du 24 octobre 2009 (ULB, Campus Solboch).*

Tous les familiers du marketing savent que l'image est ce qui donne sa valeur à un produit commercial. C'est la raison pour laquelle le monde du marché et du capital accorde une place considérable à la personne chargée de la communication au sein d'une entreprise ou d'une industrie. En effet, il revient au service des communications de veiller à l'image d'une société, à sa réputation et à son identité.

C'est dans cet esprit qu'il faut prendre la mesure de l'intérêt que chaque peuple accorde à son image de marque et au caractère irremplaçable de sa productivité historique. C'est sur cette base qu'il peut formater durablement son mental, construire sa vision de l'avenir, faire advenir et féconder la révolution de l'imaginaire.

C'est dans ce sens qu'il convient de penser un nouvel imaginaire africain qui permette la refondation de l'Afrique et rende possible la reconstitution du corps d'Osiris, c'est-à-dire du continent noir dépecé.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui sollicite à la fois commencements et recommencements. Et ce qui commence est souvent déviant et marginal. Il faut s'engager

avec espérance sur la voie du rêve d'un autre monde pour affronter les défis de l'Afrique et de toute la planète.

Conférences, échanges et débats ont permis aux participants au colloque du CERDA du 24 octobre 2009 de se nourrir de ces idées et de partir sur cette base pour formuler quelques résolutions, dont les suivantes :

- ❑ Il devient impérieux de mettre fin à la promotion de la fête de St Nicolas ou du père Noël dans les familles africaines, car il s'en dégage une imagerie injurieuse pour le continent africain et les peuples noirs
- ❑ Étant donné que la bande dessinée *Tintin au Congo* déstructure l'identité de l'Afrique et l'image économique du Congolais perçu par le chien Milou comme un être paresseux, elle doit être retirée du commerce ; une commission de travail est chargée de se pencher là-dessus. Aussi, le moment est-il venu d'inviter les familles africaines à cesser de faire de *Tintin au Congo* un produit de consommation dans un contexte mondialisé où l'on n'a pas intérêt à être traité de fainéant ou de paresseux économique
- ❑ Nous devons apprendre à être solidaires et prêts à mourir pour les autres, selon la leçon des *Dix Petits Nègres*.

Equipe du CERDA (Centre d'Éducation et de Réflexion pour le Développement des Communautés Africaines) drkalamba@yahoo.fr

### **Avant 2011, gagner "deux petits combats"** **le recensement et la carte d'identité en RD Congo**

Que les élections aient lieu en 2011 ou pas, il nous semble qu'il y a "deux petits combats" à gagner. Est-il possible que les pro-élections prouvent de quoi ils sont capables en obtenant des gouvernants (de fait) actuels qu'un recensement de nos populations se fasse et que les Congolais(es) aient enfin une carte d'identité ? Est-il possible que ces "deux petits combats" soient gagnés avant juin 2010 ? Que les gagner soit un objectif immédiat mobilisant tous les Congolais et toutes les Congolaises ? Comment les pro-élections penseraient-ils les gagner demain s'ils sont incapables d'obtenir des gouvernants actuels qu'ils contribuent à initier ces deux opérations qui nous aideraient à savoir qui est qui ? Est-il normal que nous soyons l'un des rares pays au monde où les citoyens ne sont identifiables qu'à leurs cartes d'électeurs et leurs passeports ?

L'histoire de la guerre d'agression à laquelle nous résistons depuis 1997 nous apprend que l'un des objectifs poursuivis par le réseau d'élite prédateur l'ayant

initié était de redistribuer cette identité congolaise à qui en avait besoin. Les stratégies de dépeuplement de nos populations de l'Est participent de cette redistribution. Gagner ces "deux petits combats" dans un délai assez bref couperait l'herbe sous les pieds des partisans de ces stratégies. Cela serait une avancée dans l'organisation de l'administration congolaise.

Quand le débat sur "la congolité" avait été lancé avant la mascarade électorale de 2006, plusieurs de nos compatriotes n'ont pas compris que, par le biais du Cheval de Troie-AFDL et, après 1998, par le canal du RCD et du MLC, des étrangers avaient usurpé l'identité congolaise en volant les passeports congolais au moment où ils ont participé à la gestion de notre pays. Certains d'entre nous n'ont-ils pas été surpris quand un citoyen rwandais, siégeant au Parlement pour le compte du MLC, a été arrêté dans son pays ? Il n'avait pas réussi à rembourser l'argent qu'il avait emprunté dans son pays pour mener la campagne dans le nôtre. Un fait divers ? Non. Il est

révélateur de l'esprit qui a prévalu au cours des guerres d'agression dites de libération. Les mixages-brassages opérés dans l'armée obéissent à cet esprit jusqu'à ce jour. Avons-nous remarqué par exemple que les démobilisés de l'armée rwandaise ayant infiltré les FARDC par le CNDP ne font plus parler d'eux dans les médias dominants ? Désormais les viols, les massacres, les vols et tous les autres crimes perpétrés à l'Est de notre pays sont mis sur le dos des FARDC et des FDLR. Comprenez qui pourra.

Pour rappel, demander que l'identité congolaise soit sanctionnée par un recensement et une carte, c'est lutter pour la reconnaissance matérielle de la citoyenneté congolaise. Ce n'est pas de la xénophobie. "Mon identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne." (A. MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998, p. 16).

Il peut se faire qu'une identité combine plusieurs appartenances. Mais "jamais on ne retrouve la même combinaison chez deux personnes différentes, et c'est justement cela qui fait la richesse de chacun, sa valeur propre, c'est ce qui fait que tout être est singulier et potentiellement irremplaçable." (Ibidem, p.17)

Ma carte d'identité dit cette singularité et mon appartenance à un espace géographique bien déterminé. Cette identité peut devenir meurtrière quand ma singularité me ferme aux autres singularités et verse dans la stigmatisation de la différence. Laquelle stigmatisation peut se transformer en violence verbale et/ou en guerre contre l'autre pour supprimer la différence.

Voler ma carte d'identité peut conduire à l'usurpation de mon identité. Il en va des individus comme des pays.

Dans chaque pays attentif à cette question, la constitution définit l'identité nationale et indique les conditions de son acquisition pour les non originaires. Remettre de l'ordre dans la maison Congo passerait aussi par le retour au respect de ces règles élémentaires du vivre-ensemble.

Cela éviterait le spectacle discriminatoire auquel les gouvernants actuels du Congo et ceux de l'Angola nous ont fait assister : des expulsions de part et d'autre pour des motifs (officiels) de séjour irrégulier, sans aucune autre forme de procès, sans un petit appel à la régularisation pour certaines catégories d'individus qui le souhaiteraient.

Recensement et carte d'identité, voilà "deux petits combats" que nous pourrions mener ensemble, toutes tendances confondues, dans la vigilance. Pour cause. Il ne se passe plus un seul jour sans qu'un appel congolais à l'unité et à l'union retentisse sur nos forums.

La noblesse de cet appel ne devrait pas occulter le fait que l'unité et l'union ne sont pas une génération spontanée. Elles se créent dans le respect de la différence. Seuls ceux et celles qui travaillent ensemble dans la poursuite d'objectifs précis, bien définis, peuvent réussir sur ce terrain-là.

Antoine de SAINT-EXUPÉRY avait vu vrai quand, dans *Citadelle*, il écrivait : "Force-les à bâtir ensemble, tu feras d'eux des frères. Si tu veux faire d'eux des ennemis, jette-leur du grain."

Et pour nos compatriotes qui ne le savent pas, les Congolais(es) ayant défini clairement les objectifs à atteindre ensemble sont unis, en marge de l'Internet et des médias officiels. Ils ont un défaut : "Leur unité ne fait pas de bruit" !

J.-P. MBELU

## **Le Burundi a besoin d'élections libres et transparentes, organisées par une Commission Electorale Nationale véritablement Indépendante**

**L**e Burundi a un passé violent. Après l'indépendance en 1962, le pays a basculé dans une lutte pour le pouvoir, provoquant l'exclusion ethnique, des cycles de violences massives et même une guerre ouverte à partir de 1993. Pas à pas, le Burundi est sorti de cette crise. De longues années de négociations ont débouché sur des élections en 2005. Bien organisées, proclamées libres et transparentes par les observateurs indépendants nationaux et internationaux, avec un résultat clair qui a été accepté par tout le monde. Les élections de 2005 ont mis en place les institutions légitimes, dont le pays avait tellement besoin.

Néanmoins, cette première législature, qui se terminera bientôt, n'a pas permis de concrétiser les résultats attendus. Les institutions ont vécu plusieurs blocages. Le paysage politique n'a cessé d'être instable, du fait des tensions internes et même des scissions au sein de nombreux partis. La dernière rébellion n'a intégré les institutions qu'en avril 2009. La population connaît toujours des conditions de vie très précaires, et la mauvaise gouvernance demeure un obstacle majeur pour une lutte efficace contre la pauvreté. L'Etat de droit est encore en chantier et le potentiel de violence n'est pas sous contrôle. Toutes ces préoccupations ne sauraient nous faire oublier que le pays a réalisé un progrès important depuis la fin de la guerre : toutes les ex-rébellions ont connu une intégration militaire et politique. Le multipartisme est effectif, et malgré la pression des autorités, la presse et la société civile réussissent à mener un travail de qualité. Le clivage ethnique n'est plus perçu comme la source de tous les maux du pays, et l'armée n'est plus l'instrument d'une ethnie cherchant à protéger ses privilèges.

Le Burundi est sur la voie de la démocratie. Jeune encore, presque embryonnaire même, mais réelle. Pour rester sur les rails de la démocratisation et pouvoir s'attaquer aux grands dossiers socio-économiques dans un futur proche, le Burundi a besoin d'élections libres et transparentes en 2010, organisées par une commission électorale nationale réellement indépendante.

Lors du débat pour l'adoption du code électoral par le Sénat et l'Assemblée nationale en septembre 2009, la communauté internationale a démontré qu'elle disposait d'une capacité d'influence importante afin d'amener les différentes parties prenantes à rechercher le consensus, ce qui la place devant une responsabilité toute particulière.

EurAc recommande à l'Union Européenne et ses États-membres de :

- Accompagner le Burundi à terminer la première législature et dans l'organisation de nouvelles élections libres et transparentes dans le respect du cadre constitutionnel et selon les normes internationales
- Rechercher dans son dialogue politique avec le Burundi un équilibre, certes délicat, entre un appui loyal (en termes de finances, d'expertise, d'appui politique et en termes techniques) d'un côté, et une pression réelle de l'autre côté, en faisant preuve d'une vigilance pour ce qui concerne les grands principes de la démocratie, sans s'enliser dans le micro-management des élections
- Veiller particulièrement à l'indépendance de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)
- Contribuer à la protection de l'espace dans lequel la société civile et la presse pourront jouer leur rôle démocratique

- S'investir dans l'observation internationale des élections par des acteurs officiels, tels que les Parlements nationaux en Europe, tout en appuyant le monitoring électoral de la société civile burundaise et de ses partenaires de la société civile européenne.
- Stimuler la réflexion et appuyer la mise en œuvre d'une stratégie post-élections, prévoyant particulièrement la gestion de ceux que les résultats annonceront perdants

Bruxelles, 22 octobre 2009  
 Pour plus d'informations : Kris BERWOUTS  
 kris.berwouts@EurAc-network.org  
 www.EurAc-network.org

## À TRAVERS LIVRES ET REVUES

**1) Pius NGANDU NKASHAMA (sous la coordination de ), *Itinéraires et trajectoires : du discours littéraire à l'anthropologie*, Mélanges offerts à Clémentine FAÏK-NZUJI MADIYA. Paris, L'Harmattan, études africaines, 2007. 470 pages. Prix : 41 €.**

Ce gros recueil de textes a été édité en l'honneur d'une personnalité remarquable du monde littéraire et scientifique actuel, à l'occasion de son éméritat conféré par l'Université de Louvain où elle enseigne pendant de nombreuses années.

Poétesse, romancière, anthropologue, titulaire de plusieurs chaires dans différentes universités, Mme FAÏK-NZUJI a mené des recherches dans plusieurs domaines, entre autres dans celui de la symbolique africaine. Elle fut dès lors souvent invitée dans des rencontres scientifiques internationales, donna des conférences et anima des séminaires. Elle reçut plusieurs prix littéraires prestigieux et cet ouvrage mis en forme par le Professeur Pius NGANDU NKASHAMA se veut un hommage particulier couronnant une carrière exemplaire et féconde.

La première partie de ce gros volume reprend une série d'hommages personnels de différentes personnalités, de la famille, des amis, des collègues, hommages centrés sur la personnalité et l'œuvre de la jubilaire ; ils nous permettent évidemment de mieux appréhender qui elle est vraiment et quel fut son apport à la littérature et à la science.

La seconde partie consiste en une série d'études de l'œuvre proprement dite, études qui décryptent les thèmes favoris de l'auteure et nous font entrer dans son monde particulier. Citons par exemple l'étude de José TSHISUNGU wa TSHISUNGU à propos du "kasala" (chant héroïque des *luba*) ou l'analyse du phénomène des rêves, thème développé dans le roman "Anyà" de Mme FAÏK-NZUJI.

La troisième partie nous fait découvrir des textes dédiés à Mme FAÏK-NZUJI et traitant de différents sujets voisins de ceux qu'elle a abordés, tressant ainsi une sorte de couronne de fleurs autour de son œuvre. Majoritairement écrits en français, certaines contributions, carrière internationale oblige, sont en anglais et d'autres enfin utilisent largement le *ciluba* pour des analyses sémiologiques ou linguistiques : ces derniers textes seront bien entendu plus spécifiquement destinés aux locuteurs kasaïens.

La diversité de toutes ces approches rend ce livre particulièrement facile et agréable à parcourir. J'épinglerai entre autres le texte jubilatoire du Professeur SINGLETON (le pillage identitaire) ou la contribution d'Achille MUTOMBO sur l'occupation de l'Allemagne par des troupes coloniales. On pourrait en citer bien d'autres d'ailleurs. Nul doute que l'ensemble de l'ouvrage aura beaucoup plu à la destinataire mais nous le conseillons



vivement, en dehors de toute autre considération purement personnelle, pour l'intérêt intrinsèque de toutes ces contributions qui forment un bouquet remarquable en l'honneur d'une grande dame qui méritait plus que largement cet hommage consensuel.

E. VAN SEVENANT

**2) Paulin POUCOUTA, *Vivre à contre-courant - La Lettre de Jacques*. Kinshasa, Médiaspaul, 2009. 123 pages.**

L'épître de Jacques a connu, dans l'antiquité chrétienne, une diffusion très modeste. Dans une Église fortement influencée par le courant paulinien, Jacques, dont l'entourage a causé bien des soucis à Paul et aux Chrétiens venus du paganisme, est soupçonné d'être de connivence avec ceux qui s'attaquent à l'apôtre des Gentils. De plus, l'Église d'alors prend ses distances d'avec le judaïsme. La figure de Jacques, qui semble incarner le judéo-christianisme, ne fascine pas beaucoup. Enfin, peut-être donne-t-il l'impression d'être trop moralisateur.

Pourtant, cette épître occupe une bonne place dans la liturgie, particulièrement en semaine. Certes, elle n'a pas la même influence que les écrits de Paul. Mais elle présente un aspect concret qui retient l'attention. En effet, l'épître est une série d'homélies de Jacques que nous rapporte un de ses disciples. C'est pour cela qu'elle n'a pas de plan véritable. Pourtant, elle comporte une certaine unité. Elle parle de la nécessité de vivre de manière parfaitement intègre, de fuir toute double vie, d'accorder pleinement ses actions à sa foi, de ne compter que sur Dieu et non pas sur les mirages du monde, mais sans le désert. L'épître aborde donc des problèmes pratiques. Elle donne des conseils concrets sur différents sujets : rapports entre riches et pauvres, exigences du ministère de la Parole, méfaits de la langue, mise en pratique de la parole. Elle constitue également le fondement scripturaire du sacrement des malades.

Notre méditation comprend huit moments. Nous appuyant sur l'introduction de la lettre (Jc 1, 2-4), avec la première étape, nous sommes amenés à découvrir la figure de Jacques et son rôle au sein de la communauté primitive. Dès son message initial, il dit aux Chrétiens quelles sont les épreuves qui les attendent.

Ensuite, dans une société qui propose diverses formes de sagesse, Jacques rappelle que, pour le Chrétien, la sagesse véritable vient de Dieu. Elle s'enracine dans la prière et la parole de Dieu. Elle se traduit par un engagement évangélique (Jc 1, 5-27).

Puis, nous abordons un thème essentiel pour Jacques, celui du respect dû aux pauvres (Jc 2, 1-13). En quatrième lieu, nous en arriverons à un passage célèbre, celui de la foi et des œuvres (Jc 2, 14-26). Ce texte qui a suscité de nombreuses controverses a une grande importance œcuménique.

Après cela, Jacques montre que la parole ne doit pas être simple bavardage ou source d'orgueil. Elle est à mettre au service de la communauté et de la construction du bien (Jc 3, 1-12). De plus, une foi concrète est au service de la paix (Jc 4, 1-12). La septième étape de notre méditation revient sur les relations entre riches et pauvres : comment allier justice et patience (Jc 5, 1-12) ?

La dernière homélie porte sur l'épreuve de la maladie. Ce moment si délicat de la vie doit être vécu dans la prière, la confiance et la solidarité communautaire (Jc 5, 13-20).

La conclusion résume les grandes leçons que nous pouvons retenir aujourd'hui des homélies de Jacques. En somme, hier comme aujourd'hui, la Lettre de Jacques invite les Chrétiens à vivre à contre-courant.

Paulin POUCOUTA

## Réactions au livre de TEDANGA IPOTA BEMBELA

*NDLR : dans le numéro 241 de la revue L'Africain, page 38, nous avons publié une recension du livre de notre collaborateur Boïka TEDANGA Ipota Bembela et intitulé Le Destin d'ESISI. Entre-temps, la rédaction a reçu deux réactions par rapport au contenu de ce livre.*

### **Soubassement historique dans Le Destin d' ESISI** **roman de TEDANGA Ipota Bembela**

L'intrigue de cette fiction littéraire se déroule principalement dans l'actuelle circonscription administrative de Dekese et subsidiairement dans les circonscriptions administratives voisines de Kole et de Mweka en RD Congo et dans les actuelles provinces du Kasai Occidental et du Kasai Oriental, au nord-ouest du Grand Kasai, plus précisément et comme on aime le dire au sud de la cuvette centrale congolaise.

Dans cette brève recension, je voudrais m'appesantir sur le fait que, au-delà de la fiction, *Le Destin d'Esisi* est un clin d'œil vigilant à l'histoire de la coterie populaire des Ndengese Bolamba et même des trois autres composantes ethniques du territoire de Dekese (Isodvu, Ikolombe et Iyadjima). En présentant IKONGA MBONGO comme étant le premier roi des Ndengese, l'auteur rétablit un fait historique escamoté par le pouvoir colonial. En effet, après la "pacification (!)" de la portion du territoire devenu plus tard circonscription administrative de Dekese, l'administration coloniale a écarté IKONGA MBONGO, le détenteur du pouvoir traditionnel authentique et reconnu par les siens, et a intronisé à sa place, un notable docile et dévoué à sa cause. Ce coup d'Etat contre la dévolution coutumière du pouvoir a travesti l'histoire des peuples de la moyenne Lokenye et a provoqué la révolte des Ndengese guidés par NSIMBITOYI (NSIMBA ITOYI), leur héros anticolonial. Cette révolte contre l'imposture coloniale a été réprimée dans le sang par un corps expéditionnaire fortement armé des envahisseurs. Au cours des batailles engagées contre l'étranger venu du lointain, les résistants *ndengese* ont eu efficacement recours à la tactique militaire que l'auteur du jour décrit admirablement dans son texte et qui leur a permis d'infliger des pertes significatives aux agresseurs. L'odyssée de NSIMBITOYI mérite d'être étudiée de manière approfondie à l'instar de celle d'autres héros nationaux qui, à l'époque, ont pu affronter et résister aux assaillants décidés à les placer sous leur joug.

Si, effectivement, dans ce texte, la mention d'IKONGA MBONGO réfère à l'histoire glorieuse des Ndengese, au-delà on atterrit dans l'espace de l'imaginaire créé par l'auteur. La description physique, la personnalité et le rôle d'IKONGA MBONGO tels que réalisés dans ce texte sont le fruit de l'imagination du romancier. Sur ce terrain, l'historien ne peut empêcher l'artiste de donner libre cours à ses potentialités de créativité pour réaliser un mariage harmonieux entre l'histoire et la fiction. Les ethnologues et autres ethnographes coloniaux ont décerné à ce peuple des noms qui n'ont rien à voir avec la façon dont il se désigne lui-même. En inaugurant l'exercice narratif du destin du héros littéraire par l'ethnogenèse de sa coterie populaire, l'auteur en profite pour repréciser le signifiant, la signification et la quintessence de son ethnonyme. C'est une référence conséquente à l'histoire et une rectification bienvenue. L'auteur était bien fondé de relever l'importance

(historique) de la question de l'identité comme il le souligne : "...les Ndengese Bolamba ne toléreraient pas davantage qu'on les nomme autrement qu'eux-mêmes se désignent. Pour un peuple quelconque, la question de l'identité, celle de se nommer ou de nommer soi-même sa propre réalité, relève d'une liberté principielle. Le nom est un impératif historique, fondé sur la réalité ontique et rattache l'humain à l'univers subtil. Le renoncement de son nom témoigne d'une carence de direction en matière idéologique."

Venons-en au très important chapitre intitulé "Châtier IYOLO et détruire NSHIENG". Ce qu'en dit le professeur NGAL dans sa préface est tout à fait exact : "... le chapitre intitulé *Châtier IYOLO et détruire NSHIENG* pose, tout en étant purement imaginé, la question de l'origine des pionniers des bâtisseurs de la civilisation du fameux grand royaume des Bakuba. On connaît les thèses de Jean VANSINA sur cette question. Mais les peuples voisins des Bakuba (dont les Ndengese Bolamba) ont chacun, à ce propos, une version colportée dans leur tradition orale et que l'auteur récupère et insère dans sa fiction. Sur cette base, l'auteur élabore un récit sous la forme d'un conflit entre deux peuples. C'est un "clin d'œil en direction de l'Histoire".

L'auteur de la fiction du jour, que je connais bien, sait parfaitement que, en deçà ou au-delà de l'innocence romancière, cette mention relative au royaume des Bakuba procède de la dénonciation d'une malfaçon élaborée par l'ethnographe colonial assignant au pouvoir "Bushong" une origine qui le rend étranger à son authentique provenance du Nord des Ndengese et donc des Mongo. L'amorce de la démonstration de la parenté par la langue est un argument lourd qui devrait être exploité dans une étude systématique. Il y a évidemment bien d'autres arguments pour établir cette réalité historique incontestable. C'est à peine si l'opiniâtreté des traditions orales commence à donner une relecture différente de cette réalité historique jamais perdue de vue par les Mongo de la moyenne Lokenye. *Le Destin d'Esisi* a l'avantage de relancer les historiens sur cette question.

La tradition orale recèle une mine inépuisable à explorer pour mieux éclairer ceux que le sujet passionne. Mais le lecteur doit faire attention quand il lit ce texte. TEDANGA présente les choses de telle sorte que l'on arrive difficilement à démêler le fait historique du fait fabriqué. Pour éviter toute mécompréhension, il faut préciser que le fait historique se limite au seul fait de relever que les fondateurs du royaume des Bakuba sont des Mongo de la moyenne Lokenye. Tout le reste est créé pour les besoins de l'œuvre littéraire. Encore une fois, l'historien se dit impuissant devant la créativité débordante de l'artiste et c'est là – croyons-nous – tout le charme de la littérature.

Sans vouloir damer le pion au théologien et au philosophe qui peuvent étudier ce texte de leurs points de vue, l'historien ne peut manquer de constater comment, dans cet ouvrage, l'auteur fait revivre les croyances et la religion pratiquées localement ainsi que les différentes associations religieuses et parareligieuses qui avaient été réprimées sévèrement à l'époque par l'autorité coloniale. Lorsque l'auteur affirme que "aussi le peuple pense-t-il qu'il n'y a rien ailleurs, rien nulle part, qu'il n'y a jamais eu rien d'autre que là dans ce pays", il ne s'agit pas d'une simple hyperbole ou d'un simple débordement de la sentimentalité du romancier mais plutôt d'un témoignage véridique sur l'exubérance du terroir local.

L'auteur ne puise pas seulement dans les faits historiques, mais il calque aussi ses descriptions à la réalité du terrain. TEDANGA nous gratifie d'une narration vivante de sons, de couleurs, de dégoulinements de sueurs, de pépiements d'oiseaux, de cris des fauves, de sauriens, ... tout cela dans un luxuriant environnement fait de variétés d'espèces végétales. À chaque période de l'année, en effet, correspond un type de fruits, de tubercules, de champignons, de bestioles en surabondance. Cette situation prévalait avant les abattages illégaux et clandestins des diverses espèces animales et avant l'usage des produits toxiques

comme mode de pêche et de chasse. La généralisation de l'usage des filets de pêche, des armes à feu, des câbles à pièges a accéléré l'extermination des principaux animateurs des rivières, savanes et forêts : crocodiles, hippopotames, caïmans, buffles, éléphants et léopards n'ont pas été épargnés. Dans son texte, TEDANGA valorise les vertus des Ndengese, leur quête d'une vie en bons termes avec MBOMBİYANDA.

L'évocation du nom du Grand Architecte MBOMBİYANDA en toute circonstance de la vie atteste de la hantise à lui être loyal et fidèle. Comme la plupart des hommes, contrairement à ce que propageait une certaine littérature coloniale, les Ndengese abhorrent la trahison, le vol et le détournement. Toutes ces souvenirs, TEDANGA les présente avec bonheur. Il nous décrit l'indescriptible et nous fait ressentir, à propos du biotope des Ndengese, toutes les nuances et suggestions difficilement perceptibles.

NDJOND'A NGELE Maurice  
Mercredi, 16 Septembre 2009

### **Réponse à Maurice NDJOND'A NGELE à propos du soubassement historique dans *Le Destin d'Esisi*, fiction romanesque de TEDANGA Ipota Bembela publiée chez L'Harmattan en 2009**

Maurice NDJOND'A NGELE a publié sur le site internet *Togocity.com* une réflexion intitulée "Le soubassement historique dans *Le Destin d'Esisi*, fiction romanesque de TEDANGA Ipota Bembela". Nous nous proposons, dans les lignes qui suivent, de lui répondre et de spécifier en quoi nous sommes en désaccord avec lui.

En effet, la question que les lecteurs se posent est celle de savoir si le texte en question est une fiction ou si elle ne l'est pas. La réponse à cette question est claire et nette : il s'agit bien d'une fiction romanesque comme l'auteur l'a bien dit. Mais en lisant le commentaire de Maurice Ndjond'a Ngele, il nous semble que la fiction est en passe de devenir une réalité et surtout une réalité historique, ce qui est inadmissible d'un point de vue scientifique.

L'intrigue du roman se réalise dans un espace géographique bien déterminé. Il retrace un passé lointain imaginaire des Ndengese tout en faisant un clin d'œil à leurs voisins. Le texte souligne les valeurs culturelles des Ndengese au travers des personnages imaginés par l'auteur. En dehors de l'espace et des valeurs culturelles, les faits évoqués et les personnages ainsi que les histoires relatées sont totalement le fruit de l'imagination de l'auteur qui, dans son génie créateur et avec la facilité de son verbe, a su rendre une certaine vivacité à son roman. C'est peut-être cette vivacité qui fait croire à certains lecteurs que les récits développés sont des vérités historiques.

Comme tous les peuples de la forêt, les Ndengese n'ont jamais eu une organisation politique centralisée et structurée. Le royaume Ndengese n'a jamais existé. Le pouvoir était clanique et personne ne l'exerçait en dehors de son clan. Les groupements actuels, bien que reflétant la réalité de nos différences, sont le fruit des enquêtes menées par les colonialistes, qui, en ayant le souci d'asseoir une organisation structurée pour les besoins de l'administration, seront amenés à désigner à la tête des groupements des responsables parmi les personnes influentes, propriétaires terriens. C'est à partir de ces groupements que sortira la création de la chefferie, œuvre coloniale par excellence.

C'est dire que le pouvoir coutumier à Dekese n'a pas été exercé antérieurement par un quelconque dignitaire qui aurait été floué au profit du tenant du pouvoir actuel. L'exercice du pouvoir coutumier organisé commence avec la colonisation. Avant cette dernière, chacun

vivait chez soi et personne n'avait une quelconque autorité sur l'autre. Cela est d'autant plus vrai que personne ne peut circonscrire dans le temps et dans l'espace la période de l'organisation d'un pouvoir centralisé chez les Ndengese avant l'arrivée du colonisateur.

La thèse selon laquelle ETOCI était le Roi ou le tenant du pouvoir coutumier d'avant l'organisation actuelle ne résiste pas à la critique historique. L'avènement d'ETOCI est antérieur à la création de l'entité Ndengese comme peuple structuré. L'institution d'ETOCI est une secte et ne concerne que les Ndengese et les Ikolombe de souche ndengese. Ils se recrutent parmi les nantis appelés communément NTEPEDJI. Ne pouvaient devenir ETOCI que les personnes libres et fortunées. Chaque famille, clan et village pouvaient avoir autant d'ETOCI qu'ils voulaient. Même un enfant pouvait le devenir, pourvu qu'il soit un homme libre et que sa famille dispose des moyens nécessaires exigés par la secte. La propagation dans le milieu ndengese avait pour but d'une part la démonstration de s'afficher comme homme libre et plus encore l'étalage de certaines richesses.

Avant la création de la chefferie, les Ndengese ne devaient pas remettre de présent à ETOCI. En instituant la confrérie des notables du village, la chefferie d'origine coloniale a rendu obligatoire la remise aux ETOCI de la poitrine du sanglier autrefois offert au seul Grand chef coutumier. Ce présent est le seul offert aux *Etoci* dans tous nos villages. Et le partage se fait en parts égales entre tous les notables *etoci*.

Ce que nous disons sur les Ndengese vaut pour les Ikolombe et les Isolu. Les trois composantes de la chefferie des Ndengese sont un seul et même peuple. La différence perceptible se situe dans la manière d'articuler certains mots. Ceux-ci peuvent en effet se prononcer différemment tout en ayant une même signification. Les Ikolombe et les Isolu avaient aussi leurs dignitaires. Alors que chez les Ndengese, tout homme libre et nanti pouvait devenir *etoci* en payant certaines libéralités aux anciens ; chez les Ikolombe et les Isolu par contre, le dignitaire provenait d'une famille détentrice, issue d'un village déterminé. Comme le pouvoir chez les Ikolombe et les Isolu n'était pas non plus centralisé, ils seront tous incorporés dans la chefferie où ils vivent en harmonie avec leurs frères Ndengese.

IKONGA MBONGO, propriétaire terrien des Ikonkolo, est bien entendu à différencier du protagoniste IKONGA MBONGO imaginé par l'auteur du roman. Cet IKONGA MBONGO historique, auquel NDJOND'A NGELE et certaines autres personnes attribuent à tort la légitimité du pouvoir coutumier chez les Ndengese par le fait qu'il était issu de la lignée du premier *Etoci*, n'a jamais régné sur les Ndengese pas plus que l'ancêtre créateur de la secte *etoci*. Pour preuve, n'ayant aucune connaissance de l'exercice du pouvoir, il était étonné et surpris que l'homme blanc accompagné des propriétaires terriens (les groupements) vienne vers lui pour chercher à l'introniser comme chef de tous les Ndengese. L'erreur de l'histoire a été évitée de justesse, laissant libre cours aux colonialistes d'instituer une chefferie en plaçant à sa tête, un des propriétaires terriens (NGELENDJALE) ayant eu la chance d'accueillir le premier homme blanc qui a foulé le sol de Dekese. Il s'agit d'IKONGANSAMO NKISI, porteur de la médaille de son grand frère ITUKU BOSONGO, fils d'IKONGASAMO et fondateur du village Bosango. Benjamin de sa famille, il fut un homme entreprenant avec un esprit ouvert et prêt à travailler durement avec le colonisateur pour ouvrir son peuple à la civilisation occidentale.

Si l'imaginaire de TEDANGA peut devenir une réalité, il y a lieu de croire que l'homme qui a ouvert son peuple à la civilisation occidentale peut être comparé à ce personnage ESISI dont l'auteur parle. IKONGANSAMO a su lire et écrire sans avoir fréquenté l'école. Cela constitue un signe de grande ouverture de la part d'un indigène appelé à collaborer avec l'homme blanc.

Quant à la révolte Ndengese des années 1932, elle n'a pas été provoquée pour réclamer le pouvoir coutumier soi-disant confisqué ou arraché à une famille quelconque. Elle était une revendication sociale d'un peuple contre les affres de la colonisation. Une réaction aux impositions sur l'augmentation de la quantité de caoutchouc naturel, les travaux forcés des routes, la chicotte et bien d'autres exigences imposées par les colonialistes.

Toutes ces vérités sont indéniables et doivent être considérées comme les socles de la véritable histoire du peuple de Dekese. Le texte de TEDANGA est une fiction, une histoire imaginée. Les personnages du roman sont créés par l'auteur, les propos sont de l'auteur lui-même. Le grand mérite de ce texte est d'avoir magnifié nos valeurs culturelles.

IKONGANSAMO NKISI a eu le mérite d'être pionnier ; ce grand homme de notre histoire récente, qui a ouvert son peuple à la civilisation occidentale au prix de multiples sacrifices, mérite nos égards et une certaine reconnaissance de la part des bénéficiaires actuels.

Les Ndengese, les Ikolombe et les Isolu vivent en paix dans leur chefferie et ont en commun, comme souci primordial, le développement du territoire de Dekese, ce à quoi ils nous demandent d'œuvrer comme un seul homme à l'image de ce que font les fourmis pour bâtir leur univers.

Sylvain BALONGA BE BOKFA

## **NOUVELLES FAMILIALES**

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance :

- le 19 novembre 2009 à Charleroi, de Joël, troisième enfant au foyer de Ildefonse RUSANGANWA et Florence UWINEZA

Nous lui souhaitons une vie heureuse.

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 20 novembre 2009 à Kananga (RD Congo), de Christine NGALULA KAMULETA, mère de Albertine TSHIBILONDI NGOYI, Zébedée KALONDA NGOYI et Brigitte NGALULA NGOYI, résidant en Belgique

- le 1 décembre 2009 à Kinshasa, de Philémon BONDONGA RAMAZANI, père de Daniel et frère d'Augustin

- le 3 décembre 2009 à Bruxelles, de Barthélemy OPENDO MBULAMATARI

- le 20 décembre 2009 à Bruxelles, de Hubert TCHAPDA TCHIENGANG, frère de Anne-Marie DJEUMO

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu (Saint Augustin).

## **Hommage à Ernest GLINNE (1931-2009)**

**P**ierre DELMOTTE et moi étions dans la foule réunie le lundi 17 août au Centre Culturel de Courcelles pour rendre un dernier hommage à Ernest GLINNE, dont le décès nous a tous profondément attristés.

La cérémonie était d'autant plus émouvante pour nous deux que c'est dans ces mêmes lieux que nous avons tenu plusieurs réunions avec l'illustre disparu dans le cadre de l'association "Mesa". Ancien ministre belge, ancien bourgmestre de Courcelles et ancien parlementaire européen, le défunt a laissé de lui l'image d'un homme engagé, humaniste,

progressiste et dont la contribution à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud a notamment été soulignée par plus d'un orateur.

Pour ma part, je désire faire un bref témoignage sur le rôle d'Ernest GLINNE au Congo, lequel semble avoir été occulté par les intervenants. J'ai connu M. GLINNE au moment où, comme membre du cabinet de Anicet KASHAMURA, ce dernier avait pris la direction du ministère de l'Information du gouvernement de Patrice LUMUMBA en 1960. M. GLINNE était un de ces rares Belges, jeune fonctionnaire de la Colonie, à avoir compris le sens de l'histoire. C'est ainsi qu'il avait décidé de braver l'autorité en soutenant la lutte des Congolais pour l'indépendance de leur pays. Fait absolument unique, Ernest GLINNE fut parmi les rares Européens à avoir été invité à la conférence d'Accra en 1958, un événement dont plusieurs historiens se plaisent à souligner l'influence qu'elle eut sur la pensée de Patrice LUMUMBA.

Le Ghana venait de conquérir son indépendance en 1957, devenant de ce fait le premier pays indépendant aux yeux de la majorité des Africains, nonobstant le fait que l'Ethiopie et le Libéria étaient déjà des pays libres. En fait, hormis la brève période de l'occupation italienne, l'Ethiopie n'avait jamais été colonisée. Le Libéria, pour sa part, avait été fondé par des descendants d'esclaves américains, avec l'appui de l'Oncle Sam. Bien qu'ils furent présents sur la scène internationale, la voix de ces deux pays n'était pas suffisamment entendue par les élites africaines avides de s'émanciper des régimes coloniaux des puissances européennes.

Le passage du Gold Coast, colonie anglaise, à la nouvelle nation africaine, sous le nom d'un ancien empire ouest-africain, au terme d'un combat politique épique, apparut aux Africains comme leur véritable première victoire contre le colonialisme. Cet événement illumina tout le continent et apparut comme le point de départ d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Afrique.

C'est dans ce contexte que le Dr NKWAME N'KRUMAH décida de réunir la conférence d'Accra, notamment pour aider la lutte pour la décolonisation du Congo belge, qui apparaissait –à tort– comme un glacie colonial de tranquillité au milieu d'un continent agité par la lutte pour la liberté. Le fait pour le gouvernement ghanéen d'inviter Ernest GLINNE à prendre part à cette conférence témoigne de la considération qu'il avait pour le fonctionnaire belge, dont l'activisme anticolonialiste était connu des Ghanéens.

Ernest GLINNE collabora au ministère de l'Information avec Anicet KASHAMURA, mais hélas, pendant un très bref délai. On sait la manière dont les événements évoluèrent de façon extrêmement rapide et défavorable aux nationalistes. Sept jours après l'indépendance, l'armée belge réoccupait les principales villes congolaises. Le 11 juillet, le Katanga, sous la férule de l'Union minière, proclamait son indépendance. Le Sud-Kasaï emboîta le pas au Katanga, poussé par la Forminière. Le 5 septembre, un peu plus de deux mois à peine après l'indépendance, le gouvernement LUMUMBA fut victime d'un coup d'Etat constitutionnel opéré par le chef de l'Etat, M. KASAVUBU. Quelques jours plus tard, ce fut au tour du colonel MOBUTU d'effectuer son coup d'Etat militaire.

Dans les conditions de trouble et d'insécurité qui s'ensuivirent, M. GLINNE dut quitter le Congo et regagner la Belgique. Même alors, il ne cessa de témoigner de sa solidarité active avec le peuple congolais.

J'ai écrit ces quelques lignes en guise de témoignage de ces Congolais qui l'ont connu, pour le soutien sans faille dont il fit preuve à l'égard de la lutte de notre peuple.

Albert KISONGA MAZAKALA

